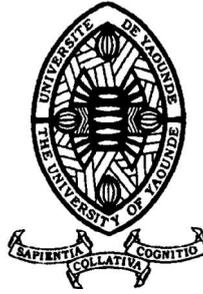


REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

UNIVERSITE DE YAOUNDE I
ECOLE NORMALE SUPERIEURE
DEPARTEMENT DE SCIENCES DE
L'EDUCATION



REPUBLIC OF CAMEROUN

Peace – Work – Fatherland

UNIVERSITY OF YAOUNDE I
HIGHER TEACHER TRAINING COLLEGE
DEPARTMENT OF SCIENCES OF EDUCATION

**LA MISE EN PRATIQUE DE L'APPROCHE
ORIENTANTE PAR LE CONSEILLER D'ORIENTATION
ET LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES POUR
LE CHOIX PROFESSIONNEL DES APPRENANTS**
**Etude menée au lycée de Mballa II et au Fonds National
de l'Emploi (Agence de Mvolye)**

Mémoire rédigé et soutenu publiquement en vue de l'obtention du Diplôme de
Conseiller d'Orientation (DIPCO)

Par :

NKONGO Grace Olivia
Master I en droit public fondamental

Sous la direction
Pr. Brigitte MATCHINDA
Maître de Conférences



Année Académique
2015-2016



AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire de Yaoundé I. Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : biblio.centrale.uyi@gmail.com

WARNING

This document is the fruit of an intense hard work defended and accepted before a jury and made available to the entire University of Yaounde I community. All intellectual property rights are reserved to the author. This implies proper citation and referencing when using this document.

On the other hand, any unlawful act, plagiarism, unauthorized duplication will lead to Penal pursuits.

Contact: biblio.centrale.uyi@gmail.com

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES.....	i
DÉDICACES.....	v
REMERCIEMENTS	vi
LISTE DES TABLEAUX	vii
LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....	viii
LISTE DES ANNEXES	ix
RÉSUMÉ.....	x
ABSTRACT	xi
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
PREMIÈRE PARTIE : CADRE THÉORIQUE DE L'ÉTUDE.....	3
CHAPITRE 1 : PROBLÉMATIQUE DE L'ÉTUDE.....	4
1.1. CONTEXTE DE L'ETUDE.....	4
1.2. JUSTIFICATION DE L'ETUDE.....	7
1.2.1. Formulation et position du problème.....	8
1.3. QUESTIONS DE RECHERCHE.....	9
1.3.1. Question principale de recherche :	9
1.3.2. Questions spécifiques de l'étude	10
1.4. OBJECTIFS DE L'ETUDE	10
1.4.1. Objectif général	10
1.4.2. Objectifs spécifiques de l'étude.....	10
1.5. INTERET DE L'ETUDE.....	10
1.5.1. Intérêt professionnel	11
1.5.2. Intérêt psychopédagogique	11
1.5.3. Intérêt social	11
1.6. DELIMITATION DE L'ETUDE	12
1.6.1. Délimitation thématique :	12
1.6.2. Délimitation géographique	12

1.6.3. Délimitation temporelle	13
CHAPITRE 2 : INSERTION THÉORIQUE DU SUJET	14
2.1. APPROCHE NOTIONNELLE	14
2.1.1. L'orientation	14
2.1.2. L'orientation scolaire.....	15
2.1.3. L'orientation professionnelle.....	15
2.1.4. L'approche orientante.....	15
2.1.4.1. Le conseil.....	16
2.1.4.2. Le conseiller d'orientation.....	16
2.1.4.3. La compétence	17
2.1.5. Le projet professionnel	17
2.1.6. Le projet scolaire	17
2.1.7. Le choix professionnel.....	18
2.2. REVUE DE LA LITTÉRATURE	19
2.2.1. Les travaux antérieurs sur l'historique et l'orientation scolaire, universitaire et professionnelle au Cameroun :	19
2.2.2. Les axes de développement (compétences liées au développement de carrière)	20
2.2.3. Les textes juridiques relatifs au processus d'orientation professionnelle.....	21
2.2.4. Le Décret N°2001/041du 19 février 2001:	22
2.2.5. Le cahier des charges du conseiller d'orientation :	23
2.2.6. Synthèse de la revue de la littérature :	24
2.3. LES THEORIES EXPLICATIVES DU SUJET	25
2.3.1. La théorie orientante de Denis Pelletier, 2004	25
2.3.1.1. L'origine de l'approche orientante :	26
2.3.1.2. Le principe de la théorie :	28
2.3.1.3. Les mécanismes de l'approche orientante	28
2.3.2. La Théorie du choix professionnel de Holland	30
2.4. FORMULATION DES HYPOTHESES	31
2.4.1. Rappel de la question principale de recherche	31
2.4.2. L'hypothèse générale.....	31
2.4.3. Présentation des différentes variables, modalités et indicateurs :	32
2.4.3.1. La variable explicative	32
2.4.3.2. La variable expliquée	32
2.5. LES INDICES ET LES MODALITES	33

2.5.1. Les indices :	33
DEUXIÈME PARTIE : CADRE MÉTHODOLOGIQUE	38
CHAPITRE 3 : MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE	39
3.1. TYPE DE RECHERCHE	39
3.2. PRÉSENTATION DU LIEU D'ENQUÊTE :	39
3.3. POPULATION DE L'ÉTUDE	39
3.4. ÉCHANTILLON ET TECHNIQUE D'ÉCHANTILLONNAGE :	40
3.5. INSTRUMENTS DE LA COLLECTE DES DONNÉES :	41
3.5.1. Construction du guide d'entretien	41
3.5.2. Passation du guide d'entretien :	41
3.5.3. Le focus groupe	42
3.5.4. Cadre du déroulement du focus groupe	42
3.5.5. Justification des instruments utilisés	42
3.6. METHODES DE TRAITEMENT DES DONNEES :	43
3.6.1. L'analyse de contenu	43
3.6.2. Construction de la grille d'analyse des données récoltées	44
TROISIÈME PARTIE : CADRE OPÉRATOIRE	47
CHAPITRE 4 : PRÉSENTATION ET ANALYSES DES RÉSULTATS	48
4 .1. PRÉSENTATION DESCRIPTIVE DES SUJETS	48
4 .1 .1. Identification des enquêtés	48
4 .1 .2 Présentation des élèves enquêtés au Lycée de Mballa II.....	50
4.1.3-Présentation thématique	51
4 .2 -LA MISE A LA DISPOSITION DES APPRENANTS DES RESSOURCES PROFESSIONNELLES ET DES INFORMATIONS.....	51
4.2.1-La mise en place des stratégies de coaching par le conseiller d'orientation	52
4 .2. 2. La mise en place d'un dispositif de consolidation de projet.....	53
4 .2 .3-Le Développement des compétences pour le choix professionnel des apprenants ..	55
4.3- SYNTHÈSE DES ANALYSES	56
CHAPITRE 5 : INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS IMPLICATIONS PROFESSIONNELLES ET SUGGESTIONS	58
5.1. RAPPEL DES DONNÉES THÉORIQUES ET EMPIRIQUES	58
5.1 .1 Rappel des données théoriques.....	58
5.1.2. Rappel des données empiriques.....	59
5 .2 . INTERPRÉTATIONS DES RÉSULTATS ET LES SUGGESTIONS	60

5 .2 .1- Interprétations des résultats et implications professionnelles	60
Interprétations des résultats	60
5 .2 .2 -De la mise à la disposition des apprenants des ressources professionnelles et des informations au développement des compétences des jeunes	60
5 .2 . 3 De la mise en place d'un développement des stratégies du coaching par le conseiller d'orientation au développement des compétences des jeunes	61
5 .2.4 -De la mise en place d'un dispositif de consolidation de projet au développement des compétences jeunes	62
5.3. IMPLICATIONS PROFESSIONNELLES ET LES SUGGESTIONS.....	63
5 .3.1. L'apport du conseiller d'orientation pour le développement des compétences des apprenants : implications professionnelles	63
5. 3 .2- Les suggestions	64
CONCLUSION GÉNÉRALE	67
RÉFÉRENCES -BIBLIOGRAPHIQUES	69
ANNEXES	71

DÉDICACES

À

Mes parents,

REMERCIEMENTS

Parvenue au terme de notre étude, nos remerciement vont à l'endroit de:

- Professeur Brigitte MATCHINDA, notre encadreur, qui a accepté, malgré ses multiples engagements, de guider nos premiers pas dans le domaine de la recherche. Ses conseils avisés, son expérience et surtout sa rigueur nous ont accompagnée tout au long de la réalisation de cette étude ;
- Tous le personnel enseignant de l'ENS de Yaoundé, pour la qualité de la formation et la rigueur dans le suivi du travail;
- M. Oscar NGA NWATSOK, Directeur de l'Agence du FNE de Mvolyé, qui nous a accueillis dans sa structure ;
- Mme Angéline ATANGANA, Chef de Service de l'Orientation au Lycée de MBALLA II, pour son soutien moral et son assistance au cours de notre stage pratique ;
- Mlle Diane ATEBA, qui nous a orientés vers l'Agence du FNE et a contribué à la collecte et au traitement des données de ce travail ;
- Enfin, nos amis et camarades MBETY Salomon, Blaise Jeannot YOTEBENG, Thérèse Nina BIYEKE MONDEG, pour leur soutien moral et leurs conseils pratiques dans le cadre de cette étude.

LISTE DES TABLEAUX

Tableau N°1 : Récapitulatif de l'approche orientante sur les axes de compétences liés au développement des carrières selon Legault (2007).	20
Tableau N°2 : récapitulatif des hypothèses, des variables, des indicateurs et des modalités	35
Tableau n° 3 : Récapitulatif de l'échantillon par statut.....	40
Tableau n°4 : Modèle de la grille d'analyse du guide d'entretien	45
Tableau n°5 : Modèle de la grille d'analyse du Focus groupe des élèves de première et de terminale du lycée de Mballa II :	46
Tableau 6 : Identification des conseillers d'orientation enquêtés au Lycée de MBalla II et FNE.....	49
Tableau n°7 : Répartition des élèves enquêtés au Lycée de Mballa II.....	50
Tableau n°8 : Répartition des élèves enquêtés en fonction du sexe, de l'âge, de la classe et du niveau d'études	50
Tableau 9 : explicatif et résolutif des problèmes rencontrés pour la mise en pratique de l'approche orientante par le conseiller d'orientation et pour le développement des compétences pour le choix professionnel des apprenants.	66

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

CO :	Conseiller d'Orientation
CO1 :	Conseiller d'Orientation N°1
CO2 :	Conseiller d'Orientation N°2
CO3 :	Conseiller d'Orientation N°3
CO4 :	Conseiller d'Orientation N°4
CE :	Conseiller d'Emploi
CE1 :	Conseiller d'Emploi N°1
CE2 :	Conseiller d'Emploi N°2
CE3 :	Conseiller d'Emploi N°3
CE4 :	Conseiller d'Emploi N°4
COSUP :	Centre d'Orientation Scolaire, Universitaire et Professionnel
ENS :	Ecole Normale Supérieure
FNE :	Fonds National de l'Emploi
INS :	Institut National des Statistiques
LMII :	Lycée de Mballa II
MINEFOP :	Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
MINESEC :	Ministère des Enseignements Secondaires
NAP :	Nouvelle Approche Pédagogique
OMD :	Objectifs du Millénaire pour le Développement
PIAASI :	Programme Intégré d'Appui aux Acteurs du Secteur Informel
PADER :	Programme d'Appui au Développement agricole et à l'Entrepreneuriat Rural
PED :	Programme d'Emploi des Diplômés
UNESCO:	United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization

LISTE DES ANNEXES

Annexe n° 1 : Attestation de Recherche.....	72
Annexe n° 2 : Demande d'Autorisation de Recherche auprès du Directeur de l'Agence Local du Fonds National de l'Emploi à Mvolye	73
Annexe n°3 : guide d'entretien destiné aux conseillers d'orientation du lycée de Mballa II et au fond national de l'emploi (FNE).....	74
Annexe n° 4 : Questionnaire.....	76
Annexe n° 5: Transcription des entretiens du focus groupe.....	78
Annexe n° 6 : Décret N°2001/041 du 19 Février 2001	95

RÉSUMÉ

Le système éducatif et le contexte économique camerounais sont très souvent marqués par l'arrêt brusque des études, des déperditions scolaires, des redoublements, des migrations, des blocages scolaires et des difficultés relatives au mauvais choix des séries que les apprenants peuvent opérer sous la contrainte de leurs parents qui ne tiennent pas compte de leurs aptitudes intellectuelles et cognitives, car l'on a très souvent remarqué une inadéquation récurrente entre les aptitudes, les performances produites par les élèves et leur orientation professionnelle envisagée. Ceci conduit à l'élaboration d'un plan d'action visant à sensibiliser les parents d'élèves auquel ils doivent recourir. De plus, la réalisation de cette recherche dont le thème est « la mise en pratique de l'approche orientante par le Conseiller d'Orientation et le développement des compétences pour le choix professionnel des apprenants » s'est appuyée sur le cas des élèves des classes de Première et de Terminale du Lycée de Mballa II.

Toutefois, pour rendre opérationnel notre projet pédagogique dont l'enjeu porte sur une meilleure orientation scolaire et professionnelle, il doit s'appuyer non seulement sur les aptitudes intellectuelles, sur le développement des compétences professionnelles des apprenants, mais surtout sur les débouchés que le monde professionnel leur offre. Compte tenu de ce qui précède, il faut relever ici que l'objectif général dans cette recherche vise à analyser le degré d'efficacité des techniques d'accompagnement du Conseiller d'Orientation qui permettent aux apprenants de développer leurs compétences relativement à leurs choix professionnels. Pour y parvenir, nous avons mené une étude qualitative en nous servant des outils de collecte de données faisant appel à des guides d'entretien (4 Conseillers d'Orientation scolaire (CO) et 4 Conseillers d'Emploi (CE) du FNE) et les entretiens collectifs pour focus groupe discussion auxquels ont été impliqués 16 élèves (8 en classe de Première et 8 en classe de Terminale), répartis en quatre séries. Au terme de ces investigations, il ressort de nos analyses qu'une grande sensibilisation doit se faire de manière régulière dans le cadre d'une promotion pédagogique qui porte sur le rôle du CO, qui est le médiateur professionnel entre l'élève et ses parents dans la réussite d'une orientation scolaire et professionnelle.

ABSTRACT

Educational system and the context socio- cultural of Cameroon is often marked by abrupt stopping of studies, school blocking relating to the bad choice of the series that learning it can operate under the constraint of his/ her parents who do not take account of his intellectual capacities and cognitive. One very often noted an inadequacy between the aptitudes and performances produced by the students and their vocational guidance considered. This aspect of the things led us to the development of a phenotype of sensitizing to which must refer the parents of pupils. Thus, the realization of this research whose topic is “The means put in practice to approach the orientation for the development of the competence for the professional choice of the students: case of students of lower sixth and upper sixth of Government High school Mballa II”, constituted the point of anchoring of this study. To make operational our teaching project whose stake relates to a better orientation school and professional which must rest, not only on the intellectual capacities and cognitive that learning it can present, but especially on the outlets which the professional word offers to him.

The general objective that we continue in this research is to easily analyze the degree of efficiency the methods that guides the counselor to permit students to develop their competences for professionals choices. And, this study required the convocation of the tools of the data-gathering, while passing by the individual talks (4 counselors of school and 4 job counselors) and the collective talks for x-ray-group discussion (16 students of the classes of lower sixth and upper sixth divided into 4 sessions). At the end of these carried out investigations, a great sensitizing must be done in a regular way within the framework of a teaching promotion which relates to the role of a careers adviser which is professional mediator between the students in the success of a school and professional orientation.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

La libéralisation de l'enseignement, amorcée au début des années 1950 aux Etats-Unis et dans les années 1960 au Québec, avait pour objectif de favoriser l'accessibilité pour tous à une éducation de qualité permettant le développement des compétences pour le choix professionnel des apprenants.

C'est ainsi que ces dernières années au Cameroun, comme ailleurs, le développement des compétences pour le choix professionnel des apprenants est devenu un sujet d'actualité, parce que les objectifs escomptés sont difficiles à atteindre. Ceci à cause de plusieurs facteurs parmi lesquels la pratique efficiente du cadre normatif du conseiller d'orientation. D'où l'inefficacité de son approche orientante. C'est l'une des raisons qui ont amené l'UNESCO a fixé des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), axés en grande partie sur l'éducation, mise en oeuvre au Cameroun par le Ministère de l'Enseignement Supérieur (MINESUP) dans son secteur d'activités, à travers le système LMD (Licence- Master – Doctorat) avec pour leitmotiv l'adéquation entre la formation et l'emploi. Mais, dans le secteur susvisé, diverses variables du contexte façonnent le socle de compétences.

Le problème du défaut du développement des compétences existantes est encore relevé en contexte scolaire et est le résultat économique actuel des déperditions scolaires, du chômage, de l'incompétence, du sous-emploi, de l'inconscience de nos jeunes à réaliser des projets scolaires et professionnels dans le contexte socio- économique actuel. Ces considérations défavorables aux apprenants influencent fortement leurs orientations scolaires et professionnelles, ce qui peut dès lors conduire à une inadéquation récurrente entre les aptitudes cognitives et les performances produites par les élèves relativement à leurs aspirations professionnelles futures.

L'objectif de cette étude vise à analyser et à présenter l'importance de l'approche orientante du CO dans le but de favoriser le développement des compétences professionnelles des apprenants. Ce travail s'appuie sur les théories du choix professionnel de Holland (1997) et sur la théorie de l'approche orientante de Pelletier (2004), qui avaient pour domaine d'étude l'orientation et l'éducation extrascolaire.

Ce mémoire comporte cinq chapitres inégalement répartis dans trois parties :

- Le premier chapitre met en exergue la problématique de l'étude qui repose sur la question principale de recherche ;
- Le deuxième chapitre élabore la grille de lecture théorique en s'appuyant sur certains travaux et même sur les théories explicatives du sujet ;
- Le troisième chapitre présente la méthodologie de la recherche ;
- Le quatrième chapitre met en évidence les données brutes recueillies sur le terrain par le focus groupe discussion, le questionnaire, le guide d'entretien comme instrument de la collecte des données, les analyses de contenu et de thématique ;
- Le dernier, quant à lui, propose une interprétation des résultats obtenus sur le terrain en s'appuyant sur les théories, les variables sus-évoquées de notre étude et présente les implications personnelles et les suggestions.

PREMIÈRE PARTIE : CADRE THÉORIQUE DE L'ÉTUDE

Cette première partie intitulée cadre théorique de l'étude pose les jalons de notre recherche sur la question de l'inefficacité et de l'insuffisance de notre système éducatif vis-à-vis de l'orientation ceci de part la faiblesse de nos programmes spécialisés, la non prise en considération des rôles des acteurs éducatifs tel que le CO, qui met tout en action pour aider les jeunes à réaliser leurs différents projets scolaires et professionnels et de part la crise du développement des compétences professionnelles des jeunes pour leur insertion professionnelle. Elle comprend deux chapitres : la problématique de l'étude et l'insertion théorique du sujet.

CHAPITRE 1 : PROBLÉMATIQUE DE L'ÉTUDE

Selon Grawith (1997 : 313), la problématique d'une étude est l'ensemble des hypothèses, des orientations, des problèmes envisagés dans une théorie, dans une recherche.

La problématique est la manière dont on aborde un problème posé dans la vie courante. Ce chapitre portera sur le contexte et la justification de l'étude, la formulation et la position du problème, la question de recherche, l'objectif de l'étude, son intérêt et sa délimitation.

CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ETUDE

Le contexte de l'étude est le cadre événementiel d'un problème de recherche. Tout problème scientifique dans un contexte donné mérite d'être justifié, c'est pour cette raison que nous présenterons le contexte de notre étude et sa justification.

1.1. CONTEXTE DE L'ETUDE

Cette étude s'inscrit dans le cadre d'une observation actuelle qui fait ainsi référence au contexte économique camerounais, qui se démarque par les défis majeurs auxquels font face les jeunes, à savoir : le défaut du développement des compétences, le fait d'une éducation appropriée peu fiable, la précarité des emplois, les privatisations des grandes sociétés camerounaises et la dévaluation du franc CFA en 1994.

Toutefois, pour améliorer le développement des compétences des apprenants, l'Etat a mis sur pied la Nouvelle Approche Pédagogique (NAP) qui a pour but ultime d'introduire les apprenants dans le développement des compétences et de susciter en eux la motivation, le goût du défi, le sentiment de responsabilité, la satisfaction à l'égard du travail bien fait, la conscience de soi, la connaissance de leurs talents et de leurs potentiels, ainsi que de leurs aptitudes, par l'approche orientante qui est une stratégie pédagogique développant l'identité des élèves par des activités orientantes qui amènent ces derniers à acquérir une meilleure connaissance de soi et de l'environnement socioprofessionnel. Afin de faciliter leur insertion professionnelle, l'Etat a mis en place de nombreuses structures telles que :

- Le Fonds National de l'Emploi (FNE), créé le 27 avril 1990 pour accompagner le gouvernement camerounais et les bailleurs de fonds, a pour mission générale la promotion de l'emploi sur l'ensemble du territoire camerounais à travers les axes suivants :
 - la diffusion des informations sur le travail ;
 - l'insertion dans le circuit de production des jeunes camerounais à la recherche d'un emploi ;
 - la réinsertion des travailleurs licenciés des entreprises du secteur public, parapublic ou privé pour des raisons économiques ; la conception, le financement et le suivi des programmes ayant trait à la formation sur le tas :
 - la formation formelle ;
 - l'auto création d'emplois :
 - l'appui à la création de micro-entreprises et éventuellement tout autre programme en fonction des exigences du marché de l'emploi.

Ces axes peuvent se résumer de manière plus simple comme suit :

- l'intermédiation entre les chercheurs d'emploi et les entreprises;
 - la formation professionnelle;
 - la création d'activités (promotion de l'auto emploi et de la micro-entreprise);
 - la diffusion de l'information sur le marché du travail.
- Le Programme d'Intégration et d'Appui aux Acteurs du Secteur Informel (PIAASI), créé en 2005, est un organisme qui est rattaché au Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MINEFOP), et qui a pour objectifs et missions de:
 - favoriser la mutation du secteur informel vers le secteur formel à travers l'appui à l'organisation, l'appui à la formation et au financement ;
 - aider les jeunes installés dans le secteur informel de l'économie nationale dans la recherche d'emplois fiables visant à susciter en eux l'esprit d'entrepreneuriat, ceci dans

le but de permettre en grande quantité et en grande qualité les possibilités de création de nouveaux emplois.

- Le Programme d'Appui au Développement agricole et à l'Entrepreneuriat Rural (PADER) a pour objectifs de lutter contre la pauvreté par le renforcement de l'emploi rural.
- Le Programme d'Emploi des Diplômés (PED) a pour but de permettre aux diplômés d'acquérir une expérience professionnelle tant requise par les employeurs au moment de la consultation des CV et des demandeurs.
- Le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MINEFOP).

L'Extrait du décret N°/2011/126 du 23 mai 2011 portant organisation du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MINEFOF) dispose en son article 1er alinéa (1) :

Le ministère est placé sous l'autorité d'un ministre.

L'article 2 alinéa (2) quant à lui dispose à ce titre que le MINEFOP est chargé:

- de l'élaboration de la politique de l'emploi ;
- de la défense et de la promotion de l'emploi ;
- de l'orientation et du placement de la main d'œuvre ;
- de l'étude sur l'évolution de l'emploi et du marché du travail ;
- des études sur l'évolution des qualifications des emplois ;
- de la conception et de l'organisation des activités de formations professionnelles rapides ;
- de la définition des normes d'organisation des systèmes d'apprentissage et de qualification professionnelle ainsi que du contrôle de leurs respects ;
- de l'organisation et du suivi de l'insertion professionnelle des jeunes formés;
- de l'organisation des activités de recyclage ou de requalification pour les travailleurs ayant perdu leur emploi.

Compte-tenu de ce qui précède, il faut également noter ici que les jeunes se retrouvent dans une situation d'emploi précaire en ayant pour objectifs majeurs

l'assouvissement de leurs besoins sociaux spécifiques, car ce type de professionnalisation ne correspond pas souvent à leur profil ce qui les contraint donc à être sous-payés.

Au final, de ce constat pertinent, nous pouvons retenir que la question de l'emploi au Cameroun est d'actualité et ses conséquences sur le développement économique sont observables et peuvent compromettre l'atteinte de son émergence en 2035.

1.2. JUSTIFICATION DE L'ETUDE

Selon les statistiques de l'Institut National de la Statistique (INS) en 2014, la population camerounaise était constituée de 75% de jeunes. C'est la couche la plus vulnérable, la plus touchée par les différents maux de la société, en l'occurrence la pauvreté. Chaque gouvernement, à l'instar de celui du Cameroun, ambitionne de réduire la pauvreté en milieu jeune, cela se justifie par les interpellations du Chef de l'Etat à mettre en adéquation la formation et l'emploi, d'où l'arrimage de notre système universitaire au système LMD et la refonte progressive des programmes dans les enseignements primaire et secondaire.

L'atteinte de cet objectif louable s'inscrit dans les OMD et passe nécessairement par l'éducation dont plusieurs maillons de la chaîne interviennent parmi lesquels le CO, maillon essentiel parce qu'il est au cœur de la régulation du processus éducatif.

Sur ce, dans le cadre de notre recherche, nous définirons le rôle que joue ce dernier dans le choix professionnel du travailleur de demain, en mettant en exergue l'approche orientante pour le développement des compétences professionnelles des apprenants dans leurs choix professionnels.

Le rôle du conseiller c'est d'accompagner, informer, conseiller et orienter les apprenants afin de leur permettre de se préparer à l'employabilité ; de développer la connaissance de soi, leurs acquis scolaires, professionnels et leurs milieux de vie respectifs de manière à éviter les échecs scolaires à répétitions, le décrochage et la mobilité inter filière due à une mauvaise orientation, le suivisme des parents et le choix de leurs orientations sur la base des injonctions parentales. D'où la reconsidération du rôle de ce dernier qui est un acteur pédagogique nécessaire dans la chaîne éducative en ce sens qu'il est l'interlocuteur intervenant entre l'enseignant et les apprenants, entre les parents et leurs enfants et parfois entre les parents et les enseignants.

Son rôle est d'aider les jeunes à réaliser de bons projets scolaires et professionnels de manière à ce qu'ils puissent s'insérer facilement dans le monde du travail, dans le but de diminuer le taux de chômage élevé, la pauvreté, le sous-emploi et la rareté du marché de l'emploi au Cameroun qui sévissent actuellement dans notre société, afin de permettre aux jeunes apprenants de faire une analyse de leurs expériences professionnelles, d'évaluer les possibilités professionnelles qui leur sont ouvertes, d'établir un rapport entre la formation et l'emploi sollicité et enfin de développer la connaissance de soi qui implique un bilan de compétences qui leur permettra de déterminer les métiers qu'ils désirent exercer dans le futur, compte tenu de leurs aspirations, leurs aptitudes, leurs motivations et leurs connaissances des milieux de formation et de travail pour qu'ils puissent construire un avenir professionnel prometteur.

1.2.1. Formulation et position du problème

L'éducation est au centre de tout développement. Cette éducation est à la fois formelle, informelle et non formelle. Quant au développement, il donne des possibilités à tout individu à pouvoir être opérationnel dans son milieu, à pouvoir s'insérer sans difficulté dans son tissu social, ceci grâce aux connaissances apprises dans l'éducation formelle qui est l'école, milieu éducatif par excellence. C'est dans le même sillage que l'Organisation des Nations Unies (ONU) a élaboré les OMD dont certains portent sur la réduction de l'extrême pauvreté, la faim, l'éducation pour tous ; cette dernière a été approuvée par plusieurs gouvernements pendant la Conférence mondiale tenue à Dakar en l'an 2000. Dans le suivi de ces objectifs, l'UNESCO (2009) a révélé que les pays à faible développement sont ceux qui tendent à investir la plus petite part de leur PNB dans l'éducation et l'une des recommandations essentielles est de porter les budgets de l'éducation des pays signataires au moins à hauteur de 25 % pour favoriser l'émergence, le développement et ainsi réduire le chômage et le sous-emploi.

Malgré ces recommandations louables et l'effort du gouvernement camerounais à souscrire à cela, nous notons malheureusement la montée en puissance du taux de chômage des jeunes, du décrochage scolaire, des déperditions scolaires des jeunes (INS, 2014). On estime que 42% des jeunes sortis des institutions scolaires sont au chômage; cela témoigne de la gravité du phénomène et met sur la table plusieurs problèmes dont l'inefficacité et l'insuffisance de notre système éducatif, la faiblesse de nos programmes scolaires, la médiocrité des rôles des acteurs éducatifs.

D'après Bomda (2013 :19), cette crise de développement des compétences professionnelles des jeunes pour leur insertion socioprofessionnelle montre la faiblesse de notre système éducatif où les injonctions parentales, le suivisme des parents, les jugements professoraux et les leçons informelles sont des maîtres maux qui mettent en minorité psychologique nos jeunes pour leur choix professionnel futur.

D'après Holland (1997), cette situation est la résultante de la non prise en compte de la personnalité, des motivations, des connaissances et des aptitudes des apprenants dans l'optique de favoriser leur choix professionnel.

D'après Comtois (2007), c'est la méconnaissance du milieu, de la personne, des pratiques du contexte scolaire et professionnel qui favorise cette crise du développement des compétences professionnelles pour l'insertion socio- professionnelle.

Sans réfuter les points de vue des auteurs ci-dessus, nous pensons que le problème du développement des compétences professionnelles des jeunes pour leur insertion socio-professionnelle tire son existence du monde scolaire avec pour cible les professionnels de l'orientation qui soit par incapacité, soit par méconnaissance de leur rôle dans la chaîne pédagogique exercent peu ou mal leur action pour favoriser le développement du jeune dont le thème «la mise en pratique de l'approche orientante par le conseiller d'orientation et le développement des compétences professionnelles des apprenants»

La compréhension de ce thème passe par l'établissement de la question principale de recherche.

1.3. QUESTIONS DE RECHERCHE

1.3.1. Question principale de recherche :

La question principale dans le cadre de cette étude est de déterminer quel est le rôle du CO dans la mise en pratique de l'approche orientante en vue du développement des compétences pour le choix professionnel des apprenants? En d'autres termes la mise en pratique de l'approche orientante par le CO influence-t-elle le développement des compétences professionnelles des apprenants?

1.3.2. Questions spécifiques de l'étude

*Quel est le rôle du CO dans la mise à la disposition des apprenants des ressources professionnelles et informationnelles favorisant chez ces derniers une meilleure connaissance du monde du travail et du marché de l'emploi?

*Quel est le rôle du CO dans la mise en place des stratégies du coaching en vue du développement de la connaissance de soi, des capacités, des intérêts, des limites et des forces des apprenants ?

*Quel est le rôle du CO dans la mise en place d'un dispositif de consolidation de projet professionnel en vue de l'actualisation des aspirations professionnelles des apprenants ?

1.4. OJECTIFS DE L'ETUDE

1.4.1. Objectif général

L'objectif général de notre étude vise à apprécier le rôle du Conseiller d'orientation dans la mise en pratique de l'approche orientante en vue du développement des compétences pour le choix professionnel des apprenants.

1.4.2. Objectifs spécifiques de l'étude

Ils reposent sur les objectifs suivants :

* Déterminer le rôle du Conseiller d'orientation dans la mise à la disposition des apprenants des ressources professionnelles et informationnelles;

* Montrer le rôle du Conseiller d'orientation dans la mise en place des stratégies du coaching en vue du développement de la connaissance de soi chez les apprenants ;

* Evaluer le rôle du Conseiller d'orientation dans la mise en place d'un dispositif de consolidation de projet professionnel en vue de l'actualisation des aspirations professionnelles des apprenants.

1.5. INTERET DE L'ETUDE

Selon le dictionnaire Larousse de poche (2002 :421), l'intérêt désigne ce qui est important, utile, avantageux. C'est le souci exclusif de ce qui est avantageux pour soi, c'est le désir d'un gain.

L'intérêt de notre étude se situe à trois niveaux : professionnel, psychopédagogique et social.

1.5.1. Intérêt professionnel

Cette étude nous permet de mettre en exergue ici le rôle du CO, plus précisément elle nous permet de savoir comment il s'y prend avec les jeunes apprenants, les élèves et les étudiants de manière à ce qu'ils parviennent à initier, à élaborer leurs projets professionnels futurs, leurs études, leurs débouchés afin qu'ils puissent décider eux-mêmes de leurs orientations scolaires, universitaires et professionnelles.

1.5.2. Intérêt psychopédagogique

Il est important de relever ici que cet intérêt repose sur deux personnes spécifiques, à savoir :

*** LE CONSEILLER D'ORIENTATION:**

Le Conseiller d'orientation qui permettra aux élèves d'apprendre à faire des choix d'études vis-à-vis de leurs professions futures, de leurs acquis scolaires et universitaires de manière à ce qu'ils s'intègrent dans la gestion de leurs divers problèmes scolaires, d'insertion socioprofessionnelle, personnels et relationnels, pour être édifiés sur les techniques de recherche d'emploi et sur les débouchés, les filières, les diplômes académiques de l'enseignement secondaire et supérieur.

*** LES ELEVES DU SECONDAIRE :**

Les élèves du secondaire à qui seront présentées les stratégies d'insertion professionnelle qui contribueront à développer leurs compétences, leurs aptitudes et leurs motivations personnelles afin de faciliter leurs transitions des écoles et des universités vers le marché du travail.

1.5.3. Intérêt social

Cette étude vise à mettre en évidence l'intégration facile des jeunes dans la vie active et dans le monde professionnel, d'où les aspects qui s'accordent avec les réalités du monde du travail actuel.

1.6. DELIMITATION DE L'ETUDE

Par délimitation de l'étude, nous comprenons les bornes, les contours autour desquels le chercheur est censé mener son action. Dans le cas d'espèce, elle peut se situer sur les plans thématique, géographique et temporel.

1.6.1. Délimitation thématique :

Sur le plan thématique, il sera question d'analyser le niveau d'implication du Conseiller d'orientation en milieu scolaire et professionnel, de s'appuyer sur la familiarisation des élèves avec les différents secteurs d'activités et sur l'existence des éléments de base de l'orientation conseil visant à développer chez ces derniers les compétences pour leurs choix professionnels.

1.6.2. Délimitation géographique

Il conviendra pour nous de présenter ici la localisation géographique de notre étude qui a été circonscrite dans la Région du Centre, plus précisément au Lycée de Mballa II et dans une agence du Fond National de l'Emploi.

Le Lycée de Mballa II est situé à la porte Nord de la ville de Yaoundé. Selon le découpage administratif, il est localisé dans l'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, Département du Mfoundi ; Région du Centre. Il est entouré de quartiers populaires : Carrefour Régie, Elig-Edzoa, Etoudi, Mfoundassi, Rue Manguiers et Tongolo.

Créé en 1981 sous l'appellation de Collège d'Enseignement Secondaire (CES) de Mballa II, il sera transformé plus tard en lycée d'enseignement général en 1990. Il comprend aujourd'hui le cycle d'enseignement secondaire général (de la 6^{ème} en Terminale). Aujourd'hui, le Lycée de Mballa II a 34 ans d'âge. Le chef d'établissement est Mme Kabiena Ngah Ndzana M-C. Ce lycée compte 18 censeurs, 10 conseillers d'orientation, dont 8 femmes et 2 hommes, 16 surveillants généraux, 12 surveillants de secteur, près de 150 enseignants. Il compte également un effectif global de plus de 4200 élèves répartis dans 40 salles de classes. Cet établissement comporte 06 services : une bibliothèque, une intendance, une infirmerie, un service de la scolarité, une salle d'Informatique et un service d'éducation physique et sportive. Ce lycée dispose d'un stade où se déroule les cours pratiques de sport et certaines disciplines sportives telles que le football, le handball, le volleyball, et le basketball.

L'Agence du Fonds National de l'Emploi où s'est déroulée une partie de notre étude, est située à Mvolyé, plus précisément en face du Collège Vogt. Elle comprend à sa tête un Directeur, Mr Ngai Watsok Oscar, et compte 5 Conseillers d'emplois dont la mission principale est d'aider à préciser l'offre d'emploi et d'accompagner dans la recherche et la sélection des candidats.

1.6.3. Délimitation temporelle

Le présent mémoire est le fruit d'une étude qui s'étale sur deux années académiques passées à l'Ecole Normale Supérieure de l'Université de Yaoundé I, à savoir 2014/2015 et 2015/2016.

CHAPITRE 2 : INSERTION THÉORIQUE DU SUJET

Après avoir identifié et formulé le problème au chapitre précédent, il convient d'élaborer une grille de lecture qui nous permettra plus tard de lire les résultats de l'étude en vue de leur donner une signification. Le présent chapitre se propose de présenter l'approche notionnelle ou encore la définition des concepts opératoires du sujet, la revue de la littérature, les théories explicatives du sujet, la formulation des hypothèses et enfin, le tableau récapitulatif des variables, indicateurs et modalités.

2.1. APPROCHE NOTIONNELLE

Les spécialistes de la méthode en sciences sociales donnent une importance aux concepts utilisés pour rendre compte de la réalité sociale étudiée. C'est dans cette perspective que Léon (*in* Gauthier, 1987) stipule qu'un concept n'est pas la réalité en elle-même, mais une structure mentale réunissant certaines caractéristiques constantes de la société. En d'autres termes, un concept est une abstraction, un objet que conçoit l'esprit pour organiser les perceptions et les connaissances. Ainsi, pour une meilleure compréhension des orientations de notre étude, il convient de définir ou d'expliquer certains concepts ou mots clés à l'instar de l'orientation scolaire, de l'approche orientante, du conseil, du conseiller d'orientation, de la compétence, du choix professionnel, du projet professionnel et scolaire.

2.1.1. L'orientation

Selon le dictionnaire Larousse (2002 :547), l'orientation est comprise comme étant une direction, une tendance donnée à quelqu'un ou à quelque chose.

D'après Okene (2009 :100), l'orientation est «une méthode d'assistance, une démarche ou une pratique éducative de type continu visant à aider chaque individu à faire un choix délibéré et positif lui permettant de se réaliser pleinement dans la vie».

Dans le cadre de notre étude, l'orientation se définit comme étant une pratique éducative et professionnelle qui vise à aider les jeunes à chercher eux-mêmes les formations les plus conformes à leurs aptitudes, leurs intérêts, leurs goûts, ainsi que les clients dans le but de leur permettre de choisir un futur métier en mettant à leurs

dispositions toutes les informations nécessaires dont ils ont besoin pour formuler, réaliser et consolider leurs projets professionnels futurs.

2.1.2. L'orientation scolaire

Le dictionnaire Larousse (2010 :547), définit l'orientation scolaire comme étant l'orientation des élèves, d'une recherche.

Hutteau (2002), quant à lui, la définit comme étant un ensemble de processus sociaux, psychosociaux et psychologiques par l'intermédiaire desquels les élèves sont affectés à certaines filières de formations plutôt qu'à d'autres.

Pour ce qui est de notre étude, l'orientation scolaire est une pratique éducative qui consiste à proposer à une personne en âge de scolarité et même aux adultes les différentes filières d'études et leurs débouchés professionnels en fonction d'un certain nombre de paramètres (aptitudes, possibilités de formations, études...).

2.1.3. L'orientation professionnelle

Selon le dictionnaire Larousse (2002 :547), c'est une direction, une tendance donnée à quelqu'un; c'est l'orientation professionnelle d'un élève pour une recherche ou pour un métier.

En outre, d'après Hutteau (2002), l'orientation professionnelle consiste à apprendre aux élèves et aux étudiants un métier ; comment ils doivent se familiariser avec le milieu professionnel. Il s'agit plus concrètement d'aider les élèves et les étudiants à mieux connaître le milieu du travail, plus concrètement en y effectuant des stages.

Pour ce qui est de notre étude, l'orientation professionnelle est un service offert aux apprenants dont le but est de leur permettre de choisir un métier en mettant à leurs dispositions toutes les informations nécessaires dont ils ont besoin pour formuler et consolider leurs projets professionnels afin de choisir un métier.

2.1.4. L'approche orientante

Selon le dictionnaire Larousse (2002 :42), une approche est une manière d'aborder un sujet, un problème. Autrement dit ce sont des travaux d'approche, démarches intéressées auprès de quelqu'un.

Pour Legault (2008 :18), l'approche orientante est un lieu où le personnel prend conscience que l'élève, responsable de lui-même, exercera un jour un métier ou une profession. Ce jeune doit développer son identité, laisser émerger des rêves professionnels signifiants qui se traduisent un jour par un choix et qui prendra graduellement les moyens nécessaires pour le réaliser. Consciente également que le jeune vit dans un milieu familial et en société, l'école travaillera en collaboration étroite avec les parents et les groupes socioéconomiques de sa communauté.

Dans notre étude, l'approche orientante est une stratégie pédagogique qui favorise le développement de l'identité de l'élève par des activités orientantes permettant une meilleure connaissance de soi et du monde du travail.

2.1.4.1. Le conseil

Selon le dictionnaire Larousse (2002 :167), le conseil est un avis sur ce qu'il convient de faire.

D'après l'UNESCO (2003 : 3), citée par Okéné (2010 :73), le conseil est «un processus à visée éducative, se faisant habituellement dans une relation interactive dans le but d'aider une personne à apprendre plus sur elle-même et à utiliser cette découverte pour devenir un membre actif de la société».

Dans la présente étude, le mot conseil renvoie familièrement à un avis demandé ou donné sur ce qu'il convient de faire; à l'avis demandé à quelqu'un sur ce qu'il convient faire.

2.1.4.2. Le conseiller d'orientation

Le dictionnaire Larousse (2002 :162) définit le conseiller d'orientation comme une personne qui donne un conseil.

D'après Bomda (2014 :67), le conseiller d'orientation est chargé de conseil, de l'information et de l'orientation des élèves en fonction de leurs aptitudes, de leurs motivations, de leurs intérêts et leurs besoins. Il assure l'éducation à l'orientation et le conseil en orientation. Pour cela, il aide les élèves à connaître les milieux de formations et les milieux socioprofessionnels.

Dans notre étude, le conseiller d'orientation sera compris comme étant un spécialiste chargé d'informer les élèves de l'enseignement secondaire et les étudiants sur

leurs études et leurs débouchés ainsi que sur leurs propres possibilités afin qu'ils puissent décider de leurs orientations. Autrement dit, c'est un professionnel en matière d'orientation conseil. Ses missions lui prescrivent des obligations vis-à-vis des différentes cibles et de l'Etat.

2.1.4.3. La compétence

Selon le dictionnaire Larousse (2010 :158), la compétence est une capacité reconnue en telle ou telle matière.

Pour Rogiers (2000), la compétence est la capacité de mobilisation des savoirs, des savoirs être dans le but de résoudre des problèmes concrets.

Pour ce qui concerne cette étude, la compétence est la capacité de tout mobiliser, de tout savoir ; en d'autres termes, c'est l'ensemble des atouts intellectuels et physiques qu'on déploie pour accomplir une tâche ou atteindre un objectif.

2.1.5. Le projet professionnel

D'après l'Encyclopédie libre, «un projet professionnel se définit d'après les objectifs professionnels qui sont eux-mêmes le bilan du vécu de la personnalité, des atouts, des motivations».

D'après Curdel (2006), le projet professionnel est une remise en mouvement vers une profession en s'appuyant sur des compétences existantes et en se donnant comme objectifs d'acquérir et de développer de nouvelles compétences et de nouvelles qualités professionnelles qui permettront de maîtriser les activités envisagées.

En ce qui concerne notre étude, le projet professionnel est considéré ici comme une mise en mouvement vers une profession qui s'appuie sur les compétences existantes dans le but ultime de donner comme objectifs l'acquisition et le développement des nouvelles compétences qui permettront de maîtriser les activités liées au métier envisagé.

2.1.6. Le projet scolaire

Selon le dictionnaire Larousse (2002 :627), le projet correspond à ce que l'on projette de faire.

En ce qui concerne le terme scolaire, le dictionnaire Larousse (2002 :714), indique que le mot tire son origine du latin *strolo* qui veut dire école. Ainsi donc la notion de scolaire renvoie à quelque chose ou tout ce qui se rapproche à l'école ou l'enseignement.

Mezo'o pense que le projet scolaire est une aspiration relative aux études et à la scolarité d'un individu au sein d'un système éducatif. Il concerne en fait le choix des études futures.

Pour ce concerne de notre étude, le projet scolaire renvoie à un ensemble d'actions à accomplir et préalablement définies en vue d'atteindre un but précis. C'est l'ensemble de prévisions relatives aux études autour duquel l'élève organise sa formation tout en se préparant à exercer un métier.

2.1.7. Le choix professionnel

Selon le dictionnaire Larousse (2002 :139), le choix correspond à l'action de choisir, à l'ensemble des choses choisies.

Evola (2006), en analysant la théorie du choix professionnel de Holland (1997), pense que le choix professionnel est l'expression de la personnalité d'un individu, d'où l'environnement qui provoque chez une personne donnée une réaction spécifique.

Dans le cadre de cette étude, le choix professionnel peut être appréhendé comme étant une opportunité qui est mise à la disposition des jeunes apprenants pour qu'ils puissent choisir un métier qui cadrerait avec leurs aptitudes, leurs aspirations, et leurs propres intérêts personnels.

2.2. REVUE DE LA LITTERATURE

La revue de la littérature est une pratique littéraire qui sert à passer en revue la plupart des récits ou documents qui traitent du thème choisi, étant donné que tout travail de recherche s'inscrit dans un *continuum* et peut être classé dans un ordre ou par rapport aux courants de pensées qui précèdent et l'influencent.

Toutefois, Aktouf (1997 :55), affirme que la revue de la littérature est l'état des connaissances sur un sujet, c'est en fait un inventaire des principaux travaux effectués sur le thème, c'est une étape qui permet à partir des travaux étudiés d'envisager de nouvelles orientations.

Il s'agit en fait d'une lanterne qui éclaire notre champ d'investigation afin de nous situer par rapport à l'abondante littérature déjà produite sur notre thème.

En ce qui nous concerne notre revue de la littérature, elle s'articulera autour des travaux portant sur:

- Les travaux antérieurs sur l'historique et l'orientation scolaire, universitaire et professionnelle au Cameroun,
- Les axes de développement (compétences liées au développement de carrière) ;
- Les textes juridiques relatifs au processus d'orientation professionnelle ;
- Le cahier des charges du conseiller d'orientation.

2.2.1. Les travaux antérieurs sur l'historique et l'orientation scolaire, universitaire et professionnelle au Cameroun :

Au Cameroun, l'orientation est intégrée dans la préoccupation gouvernementale par décret présidentiel du 12 juillet 1968 avec la création du bureau d'orientation scolaire, universitaire et professionnelle (BOSUP) au sein du Ministère de l'Education nationale (MINEDUC) en 1974, ce bureau est transformé en Service d'Orientation Scolaire, Universitaire et Professionnelle, (SOSUP). Le MINEDUC va par la suite s'atteler à décentraliser l'orientation jusqu'au niveau des départements. C'est en 1974 que l'idée de la création d'un institut de formateurs de recherche est retenue. Le but de cet institut était alors de former des conseillers d'orientations et des opérateurs psychotechniques, non seulement pour le Cameroun, mais aussi pour le reste de l'Afrique. Malheureusement, cette

idée de création d'un institut va tarder à se concrétiser. C'est en 1975 que sera organisé le premier concours de recrutement des élèves conseillers d'orientation en vue d'une formation de deux ans en France à l'Institut National d'Etude du Travail et de l'Orientation Professionnelle (INETOP). Malheureusement, ce concours était ouvert à plusieurs pays de l'Afrique et avait un nombre de places très limitées. En 1979, une section de formation des conseillers d'orientation à l'ENS de Yaoundé voit le jour et recrute les titulaires d'un baccalauréat pour une formation qui dure 3ans jusqu'à la formation des conseillers d'orientation qui étaient en étroite collaboration avec les partenaires étrangers, notamment français à travers l'INETOP. La réorganisation des cycles à l'ENS va entraîner les transformations du premier cycle des conseillers d'orientation et du second cycle pour une durée de 2ans. C'est donc en 1982 que la première vague des conseillers d'orientation formés au Cameroun va sortir de l'ENS et ils étaient au nombre de 11 lauréats.

2.2.2. Les axes de développement (compétences liées au développement de carrière)

Tableau n°1 : Récapitulatif de l'approche orientante sur les axes de compétences liés au développement des carrières selon Legault (2007).

Conscience de soi, de son potentiel et de ses modes d'actualisation	Appropriation des stratégies liées à un projet	Connaissances du monde du travail, des rôles sociaux, des métiers et des professions.
Connaissance de ses talents, de ses qualités, de ses champs d'intérêts, de ses aspirations personnelles et professionnelles	Conscience des liens entre connaissance de soi et projets d'avenir	Nature et exigences des rôles liés à son insertion sociale et aux responsabilités familiales ou communautaires.
Motivation, goût du défi et sentiment de responsabilité par rapport à ses succès et à ses échecs	Visualisation de soi dans différents rôles	Professions, métiers et modes de vie en rapport avec les disciplines scolaires ou avec son milieu immédiat
Connaissance des ressources du milieu d'apprentissage, de leurs bases scolaires et de leurs exigences	-Projets d'avenir en rapport avec ses champs d'intérêt et ses aptitudes. -Stratégies associés aux diverses facettes de la réalisation d'un projet (information, prise de décision, planification, régulation et finalisation.	-Produits, biens et services associé et à ces professions et à ces métiers -Fonctions principales et conditions d'exercice d'un emploi.

Connaissance des enjeux liés à la réussite dans les disciplines scolaires, des voies d'apprentissage et de leurs exigences.	Stratégies de collaboration et de coopération.	Conciliation des responsabilités professionnelles, familiales et sociales.
Connaissance des ressources du milieu scolaire, des voies d'apprentissage.		Lieux de travail (usines, commerces et entreprises de la région).
Satisfaction à l'égard du travail bien fait.	Stratégies de collaboration et de coopération	Exigences du monde du travail

APPROCHE orientante, Legault (2007)

2.2.3. Les textes juridiques relatifs au processus d'orientation professionnelle

Il sera question de mettre en exergue ici, la loi d'orientation de l'éducation au Cameroun, le cahier de charge du conseiller d'orientation, et le décret N°2001/041du19 février 2000.

- La loi n°98/004 du 14 avril 1998 d'orientation de l'éducation professionnelle

L'Assemblée Nationale a délibéré et adopté, le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Article 1^{er} :

- (1) La présente loi fixe le cadre juridique général de l'éducation au Cameroun.
- (2) Elle s'applique aux enseignements maternels, primaire, secondaire général et technique, ainsi qu'à l'enseignement normal.

Article 2 :

- (1) L'éducation est une grande priorité nationale
- (2) Elle est assurée par l'Etat.
- (3) Des partenaires privés concourent à l'offre d'éducation.

Article 4 :

L'éducation a pour mission générale la promotion de l'enfant en vue de son épanouissement intellectuel, physique, civique et morale, de son insertion harmonieuse

dans la société en prenant en compte les facteurs économiques, socioculturels, politiques et moraux.

Article5 :

Au titre de la mission générale définie à l'article 4 ci-dessus, l'éducation a pour objectif:

- 1- La formation des citoyens enracinés dans leur culture, mais ouverts au monde et respectueux de l'intérêt général et du bien commun.
- 2- La formation aux grandes valeurs éthiques universelles que sont la dignité et l'honneur et l'intégrité ainsi que le sens de la discipline.
- 3- L'éducation à la vie familiale.
- 4- La promotion des langues nationales.
- 5- L'initiation à la culture et à la pratique de la démocratie, au respect des droits de l'homme et des libertés ; de la justice, et de la tolérance, au combat contre toute forme de discrimination, à l'amour de la paix et du dialogue, à la responsabilité civique et à la promotion de l'intégration régionale et sous régionale.
- 6- La culture de l'amour de l'effort et du travail bien fait, de la quête de l'excellence et de l'esprit de partenariat.
- 7- Le développement de la créativité, du sens de l'initiative et de l'esprit d'entreprise.
- 8- La formation physique, sportive, artistique et culturelle de l'enfant.
- 9- La promotion de l'hygiène et de l'éducation.

Article6 :

L'Etat assure à l'enfant le droit à l'éducation.

2.2.4. Le Décret N°2001/041du 19 février 2001:

Le décret N°2001/041du19février2001 : porte organisation des établissements scolaires publics et fixent les attributions des responsables de l'administration scolaire qui ont pour missions d'informer le public sur les filières de formations, leurs débouchés ; de faciliter l'aide à l'adaptation scolaire, au conseil, à la recherche appliquée, à la participation, à la sélection des élèves, l'aide à l'insertion professionnelle et à la préparation des jeunes à la vie.

2.2.5. Le cahier des charges du conseiller d'orientation :

Il convient relever ici que le cahier de charge du conseiller d'orientation présente 3 types d'activités que le conseiller d'orientation doit exercer au sein d'un établissement scolaire pour mener à bien et atteindre ces objectifs il s'agit de:

- Les activités de formation:

Les activités de formations consistent à doter l'élève d'un savoir et d'un savoir-faire utiles dans son adaptation en milieu scolaire, favoriser le principe de la connaissance de soi chez ce dernier ; l'aider à élaborer un projet scolaire de par l'élaboration des débouchés professionnels et la préparation à un métier ou à une profession. *Grosso modo*, il est question ici d'un programme d'étude organisé en fonction du niveau d'instruction des élèves qui sera dispensé au moyen de:

-d'activités faites en classe (enseignements donnés en classe en matière de conseil orientation) ;

-d'activités de groupe (activités de groupe structurés qui portent sur le conseil, l'orientation, les conférences, les tables rondes, les pièces de théâtre, les carrefours métiers et les focus-groupes.

- Les services adaptés

L'expression services adaptés désigne les prestations offertes aux élèves au moyen des tests psychologiques et des techniques de la communication spécifiques.

Ces services portent sur :

- L'évaluation psychologique ;
- Le counselling ;
- L'appui aux équipes éducatives et pédagogiques ;
- L'assistance aux parents d'élèves.

Au total, les services adaptés ont pour mission d'assurer le développement harmonieux de l'élève au plan personnel et scolaire, ainsi que la préparation à l'insertion socioprofessionnelle.

- **Les activités administratives et de recherche**

Le conseiller d'orientation en service dans son établissement scolaire est soumis aux obligations administratives et de recherche en psychologie appliquée comme le prescrit les textes réglementaires ci-après :

- **Le Décret N°2000/359 du 5 décembre 2000**, portant statut particulier des fonctionnaires des corps de l'éducation Nationale ;
- **Le Décret N°2001/041 du 19 février 2001**, portant organisation des établissements scolaires publics et fixant les attributions des responsables de l'administration scolaire;
- **L'Arrêté N° 67/B1/1464/ MINEDUC/CAB du 19 février 2001**, portant définition des missions, des ressources et de la gestion des conseillers d'orientations au sein des établissements scolaires..

2.2.6. Synthèse de la revue de la littérature :

Notre revue de la littérature s'est également articulée sur les travaux des auteurs suivants :

- Pelletier (2004) : dans une étude sur l'approche orientante, la clé de la réussite scolaire et professionnelle explique, qu'il existe diverses conceptions au sujet des finalités de l'approche orientante, par exemple certaines personnes croient que cette approche préparera mieux les élèves à l'esprit de la nouvelle économie et à celui de la mondialisation. D'autres pensent que les finissants des prochaines années posséderont un profil d'employabilité de haut niveau. D'autres encore soutiennent que l'élève choisira rapidement la profession rêvée et qu'il sera plus motivé à réussir ses études quoiqu'il en soit l'auteur apporte aussi quelques éléments intéressants à considérer :
- La vraie finalité ne serait-elle pas d'aménager une orientation qui se fait au fur et à mesure de l'expérience et du cheminement scolaire ?
- N'est pas la mise en place des meilleures conditions de réussite comprenant l'attitude motivée et l'expérimentation des compétences scolaires et vocationnelles dont il est capable.

Toutefois, s'orienter selon Holland (in Pelletier, 2004) c'est faire un choix professionnel en tenant compte de l'expression de notre personnalité, de nos motivations, de nos connaissances et de nos aptitudes.

- Comtois (2007), quant à lui, pense que l'approche orientante permet de qualifier à la fois un milieu, une personne, une pratique dès l'instant où ces derniers fournissent aux individus des contextes qui rendent plus significatifs les apprentissages en mettant en valeur le lien entre la connaissance de soi, le monde scolaire et le monde du travail.

Cependant, la connaissance de soi a permis ici aux perspectives institutées de faire un point de vue sur le bilan de compétences des individus de manière à ce qu'ils puissent analyser leurs compétences, identifier leurs centres d'intérêts, leurs aptitudes et leurs motivations. Ceci dans le but pour ces derniers de les aider à définir un projet professionnel cohérent et à valider un projet de formation.

C'est ainsi que Cooper et Weber (in Pelletier, 2004) affirment que la compétence «constitue tout ce qui vise à favoriser l'apprentissage et la réussite des élèves».

In fine, dans le cadre de la revue de la littérature de notre étude, il était question de prendre en compte ici : la connaissance de soi, les intérêts professionnels, la capacité à matérialiser les intérêts professionnels des élèves, leurs personnalités enfin de mettre en évidence ici la mise en application de l'approche orientante par le conseiller d'orientation.

2.3. LES THEORIES EXPLICATIVES DU SUJET

De nombreuses théories ont été développées dans le but de mieux expliciter la mise en application de l'approche orientante par le conseiller d'orientation pour le développement des compétences professionnelles des jeunes apprenants au Cameroun, parmi ces théories nous avons évoqués quelques une pour la présente étude à savoir :

2.3.1. La théorie orientante de Denis Pelletier, 2004

L'approche orientante : c'est un processus pédagogique qui favorise le développement de l'identité de l'élève par des activités orientantes permettant une meilleure connaissance de soi et du monde du travail.

2.3.1.1. L'origine de l'approche orientante :

L'approche orientante a été mise en place dans les années 2000-2001 et développée par le ministère de l'éducation du Québec (MEQ) en 2002 comme étant un outil important pour le développement personnel et social de la réussite scolaire et de la qualification des élèves. Il explique aussi que de nombreuses études ont démontré que la méconnaissance ou la dévalorisation de soi, ainsi qu'un manque d'information sur les réalités du monde du travail et les choix de formations et de carrières possibles peuvent entraîner une absence de projet d'avenir, une démotivation à l'égard des études et au bout de la ligne des échecs et des abandons scolaires.

De plus, cet outil a bénéficié de nombreuses études qui ont contribué à démontrer que l'approche orientante a deux cibles principales :

- La construction de l'identité (qui se réfère au concept clair de ses buts, de ses aptitudes, de ses intérêts).
- Le cheminement vocationnel (qui fait référence quant à lui à la notion de la maturité vocationnelle et à des stades de développement tout au long de la vie).

En outre, cette théorie vise trois principes : structurer l'identité d'un élève ou d'un individu, développer son pouvoir d'action et aider à construire une vision du monde d'où les différents principes directeurs de l'approche orientante de Pelletier (2004) :

- **Le principe de l'infusion :**

Il consiste au jumelage du processus d'enseignement (qui permettra à l'enseignant d'intégrer au contenu de son cours des références à la carrière et au monde du travail) et du processus d'orientation. Il est question de conceptualiser ici les apprentissages scolaires et les intégrer à la vie des élèves.

- **Le principe de collaboration :**

Ce dernier est requis entre l'école et la communauté puisque la réalité du travail se trouve dans les commerces, dans les entreprises, dans les organismes publics et para publics de tout ordre.

○ **Le principe de la mobilisation :**

Il concerne ici l'intérêt de l'élève à sa propre orientation ainsi que sa motivation à faire des choix et à participer aux activités proposées sinon l'approche orientante sera sans effet. Toutefois, elle repose sur les questions suivantes :

- Comment amener un jeune à s'intégrer à son avenir professionnel et s'impliquer dans une démarche personnelle?
- Que faut-il faire pour le passer en mode identitaire et responsable?

Compte-tenu de ce qui précède, il est nécessaire d'évoquer ici quelques auteurs qui ont mis en union leurs idées vis-à-vis de l'approche orientante. Il s'agit ici de :

▪ **La contribution de la théorie de Holland à l'approche orientante :**

S'orienter selon Holland (1997), c'est faire un choix professionnel en tenant compte de l'expression de notre personnalité, de nos motivations, de nos connaissances et de nos aptitudes.

Selon sa conception, il est possible d'aider les élèves du primaire et du secondaire à structurer leurs identités et à développer des patrons de personnalité cohérents à l'aide des expériences scolaires et parascolaires qui touchent à chacun des six secteurs d'activités identifiés. De plus, l'approche orientante peut aussi être favorisée par la mise en place des projets d'activités avec la collaboration des milieux ou environnements variés (entreprises, organismes) où ils peuvent entrer en contact avec des personnes de différents types.

▪ **La contribution de Donald E. Super vis-à-vis de l'approche orientante :**

S'orienter selon Super dans BUJOL, 1989, c'est transposer le concept de soi, ce que l'on est, en termes professionnels (exemple: sous forme d'occupation).

Pour ce chercheur, le développement de carrière est un processus continu qui va de l'enfance jusqu'à la vieillesse, qui est influencé par les différents facteurs et qui sont composés des différents rôles exercés par une personne au cours de sa vie. Il situe donc ce processus dans le contexte du développement de toute la personne.

En outre, dans l'élaboration de sa théorie, Super (*ibid*) met aussi en lumière les stades vocationnels que traverse l'individu tout au long de sa vie plus en lien avec l'approche orientante, il parle :

***Du stade de croissance :**

Il concerne l'enfant de 0 à 14ans

***Du stade d'exploration professionnelle**

Il couvre la période de 15 à 24 ans et qui correspond à 3 sous-stades :

***Le choix provisoire** (qui correspond à la tâche de cristallisation d'une préférence vocationnelle).

***Le choix de transition** (qui regarde la tâche de spécification professionnelle) et l'essai (qui concerne la tâche d'actualisation d'une préférence professionnelle).

2.3.1.2. Le principe de la théorie :

D'après Pelletier (2004), l'approche orientante se résume à une démarche reliée au choix d'une carrière, aux compétences transversales que l'élève développera via les diverses situations d'apprentissage qui lui permettront de se construire comme personne et de composer avantageusement avec l'environnement car au cours de ses expériences il pourra développer une connaissance de soi ainsi qu'une meilleure compréhension liée à sa réussite professionnelle.

2.3.1.3. Les mécanismes de l'approche orientante

Cette théorie fonctionne à travers un renouveau pédagogique qui constitue un processus de l'orientation en soi qui met en exergue ici 7 programmes dans le domaine de l'apprentissage du développement professionnel à savoir:

***Les programmes disciplinaires :**

Ils font référence ici aux différentes activités parascolaires qui se déroulent au sein des établissements qui permettent d'accompagner les élèves de par la conceptualisation des apprentissages à travers les domaines généraux des formations tels que : l'orientation et l'entrepreneuriat qui sont axés sur le développement de la connaissance de soi, de la

connaissance du monde scolaire, de la connaissance des rôles sociaux, des métiers et des professions du monde du travail et des différentes stratégies liées à un projet.

***Les programmes du domaine du développement professionnel :**

Ces programmes visent tous à développer chez les élèves la confiance en leurs capacités à mener à bien ce qu'ils entreprennent et à réussir leur insertion sociale et professionnelle, à offrir à ces derniers l'occasion de poser un regard privilégié sur leurs avenir professionnels et d'entrevoir la façon de se préparer à chacun de ces programmes qui inciteraient ici les élèves à réfléchir à ce qu'ils veulent et peuvent devenir et à prendre en charge leurs perspectives de vie.

***Le programme de préparation à l'exercice d'un métier semi-spécialisé**

C'est un programme utilisé dans le cadre des programmes d'insertion professionnelle et préparatoire à l'exercice d'un métier semi spécialisé relativement associé à la formation menant à l'exercice d'un métier semi spécialisé s'adressant aux jeunes du secondaire dans le cadre de leurs parcours scolaires de formation axée sur l'emploi .

***Le programme de sensibilisation au monde du travail et l'insertion professionnelle.**

Ce programme permet ici à l'élève d'élaborer un projet professionnel, de stimuler chez ce dernier à devenir capable de cibler les métiers en fonction de ses goûts et de ses intérêts, de ses acquis scolaires et universitaires dans le but d'orienter ces choix professionnels en fonction des opportunités pour une meilleure insertion professionnelle de celui-ci.

En conclusion, Pelletier (2004) résume les finalités de l'approche orientante comme suit : l'orientation ne se résume pas qu'à la démarche reliée avec choix. L'orientation est en fait au centre du cheminement scolaire de l'élève ; les compétences transversales que l'élève développera via les diverses situations d'apprentissage lui permettront de se construire comme personne et de composer avantageusement avec l'environnement, au cours de ses expériences, l'élève saura développer une connaissance de soi ainsi qu'une meilleure compétence liée à la réussite scolaire et professionnelle.

***Le projet professionnel d'orientation**

IL permet de sensibiliser les apprenants à l'entrepreneuriat et à la préparation au marché du travail.

***L'exploration de la formation professionnelle**

Elle permet au conseiller d'orientation d'aider l'élève à connaître les milieux de formation et l'environnement socioéconomique.

***Les compétences transversales :**

Elles renvoient ici aux différentes compétences qui sont:

- **Intellectuelles**

Elles permettent d'exploiter les informations.

- **Méthodologiques**

Elles permettent d'exploiter les techniques de l'information et de la communication.

- **Personnelles et sociales**

Elles structurent l'identité des élèves pour actualiser leurs potentiels.

2.3.2. La Théorie du choix professionnel de Holland

Holland (1997), souligne que certains types de personnalités peuvent avoir plus d'éléments en commun que d'autres types, de même que certaines caractéristiques de l'environnement peuvent avoir plus d'éléments en communs que d'autres. Pour qu'il y ait donc comportement, il faut qu'il y ait congruence entre types de personnalités et types d'environnements et c'est uniquement les types dominants de part et d'autres que déclenche le comportement dans le cas où ils sont congruents.

Par la suite, il introduit ici la notion d'identité pour démontrer qu'une personne peut avoir une représentation «claire et stable» de ses intérêts et de ses aptitudes en même temps qu'elle doit être capable de repérer les caractéristiques de l'environnement correspondants. C'est pourquoi il affirme que les personnes choisissent leurs métiers en fonction des intérêts qu'elles ont pour ces métiers.

C'est ainsi que Descombe (in Holland, 1997) déclare que les intérêts sont une manière de faire face à la réalité, cette manière «d'être stable» traduit selon Holland ce qu'on appelle la personnalité d'où l'idée que le choix d'un métier soit l'expression de la personnalité.

Grosso modo, il décrit le comportement du choix professionnel d'un individu comme étant une conduite de décisions où une personne fait un choix des modalités de son comportement par rapport aux critères exigés par une profession donnée.

En fin de comptes, ce choix n'est donc pas l'effet du hasard, il est réfléchi, voulu, bref intentionnel.

2.4. FORMULATION DES HYPOTHESES

Gratwith (2007 : 443), affirme que «Une hypothèse est une proposition de réponse à la question posée».

Dans la même lignée, que Mballa Owono (2011) définit l'hypothèse comme étant une affirmation provisoire d'une préoccupation dont on doit démontrer la relation entre deux ou plusieurs variables.

Dans le cadre de notre recherche nous avons une hypothèse générale et trois hypothèses de recherches.

2.4.1. Rappel de la question principale de recherche

Quel est le rôle du conseiller d'orientation en milieu scolaire dans l'optique des choix des professions des élèves ? En d'autres termes, la mise en pratique de l'approche orientante par le conseiller d'orientation influence t'elle le développement des compétences professionnelles des apprenants ?

Toutefois, l'on distingue deux types d'hypothèses : l'hypothèse générale et les hypothèses de recherches.

2.4.2. L'hypothèse générale

Tsala Tsala (1991 :63), définit l'hypothèse générale comme l' hypothèse de travail qui sert à engager une réflexion plus approfondie, à orienter vers des informations plus précises, à permettre des choix concernant des objectifs précis de la recherche et des méthodes d'acquisition relation entre au moins deux variables dont l'une est indépendante et l'autre dépendante.

Nous allons désarticuler notre hypothèse générale en trois hypothèses de recherche qui sont :

*(HR1) : La mise à la disposition des apprenants des ressources professionnelles/informations sur les professions par le conseiller d'orientation favorise chez eux une meilleure connaissance du monde du travail/marché de l'emploi.

*(HR2) : La mise en place des stratégies du coaching par le conseiller d'orientation favorise chez l'élève le développement de la connaissance de soi (capacité, intérêt de ses limites, de ses forces).

*(HR3) : La mise en place d'un dispositif de consolidation favorise chez les apprenants l'actualisation de ses aspirations professionnelles.

2.4.3. Présentation des différentes variables, modalités et indicateurs :

Pour être plus explicite par rapport à nos questions de recherche, on aura dans notre sujet deux types de variables : la variable explicative et la variable expliquée.

2.4.3.1. La variable explicative

Selon Grawith (1997 :500), la variable n'est pas seulement un facteur qui favorise durant l'enquête, c'est un facteur qui se modifie en rapport avec les autres.

Mballa Owono (2011), ajoute qu'une variable est un élément dont la valeur peut changer et prendre différentes formes quand on passe d'une observation à une autre.

Dans le cadre de notre sujet, la variable explicative principale est «La mise en pratique de l'approche orientante par le conseiller d'orientation ».

Les variables explicatives spécifiques de notre étude sont :

- La mise à la disposition des apprenants des professions / informations.
- La mise en place des stratégies du coaching par le conseiller d'orientation.
- La mise en place d'un dispositif de consolidation d'un projet professionnel.

2.4.3.2. La variable expliquée

Elle est appréhendée comme la variable passive, parfois appelé variable réponse, voire variable critère parce qu'elle indique le phénomène que le chercheur tente d'expliquer. Autrement dit, c'est la principale variable sur laquelle se focalise le chercheur.

Dans le cadre de notre étude, la variable expliquée principale est « Le développement des compétences pour le choix professionnel des apprenant et des jeunes chercheurs d'emploi ».

Les variables expliquées spécifiques de notre étude sont :

_La connaissance du monde du travail ;

_Le développement de conscience de soi ;

_ L'actualisation de ses aspirations professionnelles ;

2 .5. LES INDICES ET LES MODALITES

2.5.1. Les indices :

Il s'agit des données concrètes et mesurables permettant de bien cerner les variables.

Les indicateurs des variables de notre sujet sont les suivants :

- **Les indicateurs de la variable explicative1:**
 - Les entretiens
 - les prospectus
 - les carrefours métiers
 - les sessions de formations
 - les supports de communications
- **Les indicateurs de la variable explicative 2:**
 - les candidats ayant un background académique
 - les mêmes séries de formation
 - les mêmes opportunités dans la formation
- **Les indicateurs de la variable explicative 3 :**
 - le forum de l'étudiant
 - la classe promenade
 - Les excursions
 - la mise à la disposition d'un professionnel.
- **Les indicateurs de la variable expliquée**
- **Les indicateurs de la variable expliquée 1 :**

- La représentation régulière de la conception du monde du travail

- les tests d'aptitudes professionnels

- les tests d'intérêts professionnels

• **Les indicateurs de la variable expliquée 2:**

- l'imitation d'un professionnel

• **Les indicateurs de la variable expliquée 3:**

- la représentation et la conceptualisation des aspirations professionnelles.

- Les tests d'aptitudes

- Les tests en rapport avec le quotient intellectuel des apprenants

Les modalités

Ce sont les différentes modifications des variables. NOS modalités sont issues de la variable explicative. Il s'agit de :

- Appréciables

- Bonnes

- Non effectif

- Plus ou moins suffisante

- Vague

- Régulière

- Toujours

Les indices

- Les tests

- Les entretiens

- Les excursions

- Les carrefours métiers

- Les causeries éducatives

- Les forums pour étudiants

- Les causeries éducatives

- Le coaching

- L'accompagnement

Tableau n°2 : récapitulatif des hypothèses, des variables, des indicateurs et des modalités

THEME	QUESTIONS	OBJECTIFS	HYPOTHESES DE RECHERCHE	VARIABLES	INDICATEURS	MODALITES
La mise en pratique de l'approche orientante par le conseiller d'orientation et le développement des compétences pour le choix professionnel des apprenants.	QPR : Quel est le rôle du conseiller d'orientation dans la mise en pratique de l'approche orientante, en vue du développement des compétences pour le choix professionnel des apprenants ?	OG : Apprécier le rôle du conseiller d'orientation dans la mise en pratique de l'approche orientante en vue du développement des compétences pour le choix professionnel des apprenants.	HG : La mise en pratique de l'approche orientante par le conseiller d'orientation contribue à développer chez les apprenants des compétences pour le choix professionnel.	Variable explicative : la mise en pratique de l'approche orientante par le conseiller d'orientation.	- Les programmes pédagogiques dans le domaine de l'apprentissage du développement professionnel - Les projets professionnels d'orientation - Les compétences intellectuelles	- Effective - Non effective
				Variable expliquée : Le développement des compétences pour le choix professionnel des apprenants.	-Niveau d'étude -Degré de maturité d'un projet professionnel -Connaissance de soi -Connaissance de l'environnement socioprofessionnel	- Effectif - Non effectif

<p>QS1 : Quel est le rôle du conseiller d'orientation dans la mise à la disposition des apprenants des ressources professionnelles et informationnelles ?</p>	<p>OS1 : Déterminer le rôle du conseiller d'orientation dans la mise à la disposition des apprenants des ressources professionnelles et informationnelles.</p>	<p>HR1 : La mise à la disposition des apprenants des ressources professionnelles, informations sur les professions par le conseiller d'orientation favorise chez les apprenants une meilleure connaissance du monde du travail.</p>	<p>Variable explicative 1: La mise à la disposition des apprenants des ressources professionnelles/ Informations</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les prospectus - Les sessions de formation -Support de communication - Les carrefours métiers 	<p>Appréciables (bonne)</p>
			<p>Variable expliquée 1 : La connaissance du monde du travail</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les tests d'aptitudes professionnelles - Les tests d'orientation professionnelle - Les tests d'intérêt professionnels 	<ul style="list-style-type: none"> - Vague - Plus ou moins suffisante
<p>QS2 : Quel est le rôle du conseiller d'orientation dans la mise en place des stratégies du coaching en vue du développement de la</p>	<p>OS2 : Montrer le rôle du conseiller d'orientation dans la mise en place des stratégies du coaching en vue du développement de la</p>	<p>HR2 : La mise en place des stratégies du coaching par le conseiller d'orientation favorise chez l'élève le développement de</p>	<p>Variable explicative 2 : La mise en place des stratégies du coaching par le conseiller d'orientation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Les apprenants ayant un même background académique, les mêmes séries de formation et les mêmes opportunités dans la formation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Effective - Non effective

connaissance de soi chez les apprenants ?	connaissance de soi chez les apprenants.	la conscience de soi, de ses capacités, de ses intérêts, de ses limites, de ses forces.	Variable expliquée 2 : Le développement de la conscience de soi.	L'imitation d'un professionnel	- Effective
QS3 : Quel est le rôle du conseiller d'orientation dans la mise en place d'un dispositif de consolidation de projet professionnel en vue de l'actualisation des aspirations professionnelles des apprenants ?	OS3 : Evaluer le rôle du conseiller d'orientation dans la mise en place d'un dispositif de consolidation de projet professionnel en vue de l'actualisation des aspirations professionnelles des apprenants.	HR3 : La mise en place d'un dispositif de consolidation de projet favorise chez l'apprenant l'actualisation de ses aspirations professionnelles.	Variable explicative 3: La mise en place d'un dispositif de consolidation de projet professionnel.	- le forum de l'étudiant - les excursions - les carrefours métiers.	- Effective - Non effective
			Variable expliquée 3: L'actualisation des aspirations professionnelles.	- Les tests d'aptitude - Les tests en rapport avec le quotient intellectuel (QI).	- Effective - Non effective - Vague



DEUXIÈME PARTIE : CADRE MÉTHODOLOGIQUE

CHAPITRE 3 : MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE

Ce chapitre est réservé à la méthodologie de l'étude. Il est question de procéder à la présentation du type de recherche, de la population de l'étude, de l'échantillon et la technique de l'échantillonnage, de la description de l'instrument de la collecte des données.

3.1. TYPE DE RECHERCHE

Cette recherche s'inscrit dans le paradigme compréhensif d'une étude descriptive qualitative dans la mesure où nous nous limiterons à décrire le phénomène qui vise à déterminer le développement des compétences professionnelles des apprenants et des jeunes chercheurs d'emploi de part la mise en pratique de l'approche orientante par le conseiller d'orientation.

Par ailleurs une étude qualitative est une étude destinée à recueillir des éléments qualitatifs qui sont le plus souvent non directement chiffrables par les individus interrogés ou étudiés.

De plus, c'est une étude qui est le plus souvent réalisée par les entretiens collectifs ou individuels menées auprès d'échantillons réduits. Elle vise généralement à comprendre en profondeur des attitudes ou les comportements.

3.2. PRÉSENTATION DU LIEU D'ENQUÊTE :

Notre enquête se déroule à Yaoundé, dans la Région du Centre, plus précisément au Lycée de Mballa II et dans une agence du Fonds National de l'Emploi située en face du Collège Vogt.

Le Lycée de Mballa II est situé dans l'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, Département du Mfoundi, Région du Centre ; il a été créé en 1981 sous le vocable Collège d'Enseignement Secondaire (CES), il sera transformé plus tard en lycée d'enseignement général en 1990.

3.3. POPULATION DE L'ÉTUDE

La population désigne l'ensemble des individus d'un pays, d'une ville.

Pour Grawitz (2001), une population est l'ensemble fini ou infini d'éléments définis à l'avance sur lesquels portent les observations.

Dans le cadre de notre recherche, la population est en même temps notre échantillon, celle-ci est composée par l'ensemble des élèves de Première et de Terminale du Lycée de Mballa II, des conseillers d'orientation du même lycée et des conseillers d'emplois du Fonds National de l'Emploi. C'est au regard de ces critères que nous avons obtenus les dits sujets de l'étude qui constituent la population mère et l'échantillon de l'étude.

3.4. ÉCHANTILLON ET TECHNIQUE D'ÉCHANTILLONNAGE :

L'échantillonnage est une technique qui consiste à extraire un échantillon d'une population. Les techniques d'échantillonnage ont pour objet l'obtention d'un échantillon aussi représentatif que possible de la population.

Dans le cadre de notre étude, nous avons appliqué la méthode d'échantillonnage par choix raisonné typique. Nous avons choisi cette méthode tout d'abord parce que nous sommes dans une recherche qualitative, en plus nous étudions un phénomène complexe dans la mesure où nous voulons comprendre comment les conseillers d'orientations procèdent pour réussir à aider les jeunes à développer leurs compétences professionnelles et à s'insérer facilement plus tard dans le monde professionnel de par la mise en pratique de l'approche orientante.

Tableau n° 3 : Récapitulatif de l'échantillon par statut

STATUT		EFFECTIFS
4 Conseillers d'orientation scolaires du Lycée de Mballa II	4 Conseillers d'emploi du Fonds National de l'Emploi	8 conseillers au total
Elèves du Lycée de Mballa	Classes	5 classes au total
5 élèves	PA	16 élèves au total
4 élèves	PC	
3 élèves	TA	
2 élèves	TC	
2 élèves	TD	
Total : 8 conseillers et 16 élèves		24

Dans le cadre de notre étude, les critères d'échantillonnage que nous avons retenus sont les suivants :

1- Etre inscrit au Lycée de Mballa II en classe de Première ou de Terminale ;

2- Etre Conseiller d'orientation scolaire au Lycée de Mballa II ou être Conseiller d'emploi au Fonds National de l'Emploi.

Il ressort de ce tableau que les sujets pouvant faire partie de notre échantillon sont constitués des conseillers d'orientation du Lycée de Mballa II, des élèves de Première et de Terminale du même lycée et des conseillers d'emploi du Fonds National de l'Emploi.

3.5. INSTRUMENTS DE LA COLLECTE DES DONNÉES :

La collecte des données concerne la recherche d'informations relatives à l'étude. A cet effet, le choix de l'instrument de la collecte des données doit dépendre de critères, de facteurs précis parmi lesquels nous pouvons citer la nature du problème posé par le sujet lui-même. Les outils que nous avons choisis pour la collecte des données sont le guide d'entretien, le focus groupe et l'analyse de contenu.

3.5.1. Construction du guide d'entretien

Pour élaborer notre guide d'entretien, nous nous sommes servis des variables, de nos hypothèses de recherche et des différents thèmes qui constituent notre recherche. Nous présenterons ce guide dans les pages annexes (Annexe 3).

3.5.2. Passation du guide d'entretien :

La passation du guide d'entretien a été effectuée sur deux sites à savoir au Lycée de Mballa II auprès des conseillers d'orientation scolaire le 15 avril 2016 à la pause de midi au service de l'orientation et auprès des conseillers d'emploi du Fonds National de l'Emploi le 21 avril 2016, après autorisation du Chef d'Agence ; M. Nga Nwatsok Oscar, que nous présenterons également dans l'Annexe 2 de notre étude. Sa réalisation a effectivement lieu le 27 avril 2016 et consiste à soumettre un guide individuel élaboré face à un échantillon de 8 conseillers au total à savoir 4 au Lycée de Mballa II et 4 conseillers d'emploi au Fonds National de l'Emploi dans le but final de déceler le niveau d'implication des conseillers d'orientation et d'établir une comparaison entre ces derniers vis-à-vis de leurs différentes méthodes d'accompagnement et de leurs travaux, ceci pour aider les jeunes à développer leurs compétences professionnelles et à mieux s'insérer dans le monde de l'emploi.

3.5.3. Le focus groupe

Le focus groupe ou entretien collectif a été combiné ici aux guides de passation dans le but de recueillir des informations auprès des jeunes élèves de première et de terminale du Lycée de Mballa II, spécifiquement sur leur orientation scolaire et professionnelle. Cette technique a été indispensable pour cette recherche parce qu'elles ont l'avantage de susciter la réflexion, la discussion, de créer un dynamisme et de faciliter l'expression d'idées et l'échange.

3.5.4. Cadre du déroulement du focus groupe

Pour la présente étude, il faut noter ici qu'une pré-enquête a été effectuée en date du 20 avril 2016 avec les classes de première C à la fin des cours de ces derniers. Le rendez-vous a été pris à l'avance avec les sujets préalablement rencontrés après autorisation du surveillant général et du professeur titulaire de la dite classe. Pour mieux préparer celle qui avait effectivement eu lieu le samedi 23 avril 2016 à 9h30 précises au service de l'orientation jusqu'à 11h30 après autorisation du Chef Service de l'Orientation, Madame Atangana Angéline, avec un échantillon d'élèves dont 3 élèves de Première A, 2 élèves de Terminale C, 2 élèves de Terminale D et 3 élèves de Terminale A. Il convenait donc de mettre à la disposition de ces élèves un questionnaire qui est présenté à l'Annexe 4 de notre étude et qui a fait l'objet d'un débat retranscrit par écrit par ces derniers et où l'on avait noté ici une réflexion assez élevée pour des élèves de Terminale qui se sentaient plus à l'aise dans le débat par rapport à ceux de Première, qui avaient des difficultés de compréhension vis-à-vis du questionnaire qui leur avait été soumis. Ceci nous a permis de reformuler les questions pour aider ces derniers à se retrouver dans le débat et à éveiller en eux le développement de leurs compétences professionnelles de manière à ce qu'ils puissent réaliser des bons projets scolaires et à leur éviter une mauvaise orientation par suivisme des pairs ou par injonctions parentales visant ainsi à une meilleure adaptation par rapport à leurs études académiques futures et pour une meilleure insertion professionnelle de ces derniers.

3.5.5. Justification des instruments utilisés

Compte tenu de l'approche qualitative entreprise pour effectuer cette recherche, il semblait convenable d'utiliser les instruments d'enquêtes tels que le guide d'entretien et le focus groupe, ce qui nous a permis de mettre en évidence les variables dépendantes,

indépendantes et les hypothèses de recherche de notre étude ainsi que les différents thèmes de la recherche.

3.6. METHODES DE TRAITEMENT DES DONNEES :

La méthode qualitative tout comme la méthode quantitative nécessite un traitement des données après collecte des informations. En ce qui concerne la méthode qualitative, cette opération s'effectue principalement grâce à ce qu'il est convenu d'appeler «l'analyse de contenu». Cette analyse nécessite la construction d'une grille d'analyse des données.

3.6.1. L'analyse de contenu

L'analyse de contenu est généralement définie comme un ensemble permettant de décrire tout contenu de communication en vue de l'interpréter. Elle repose sur le principe de l'inférence : on part du discours et on déduit de manière logique les connaissances sur l'émetteur du message ou sur l'environnement. C'est la technique la mieux indiquée pour traiter les données collectées à partir des entretiens et les questions ouvertes.

Pour Badin (1986 :43), l'analyse de contenu est : « un ensemble de techniques d'analyse de communication visant, par des procédures systématiques et objectives de description du contenu des messages, à obtenir des indications (quantitatives ou non) permettant l'inférence des connaissances relatives aux conditions de production/réception (variables inférées) des messages. »

L'analyse de contenu permet de répondre aux questions : Qui parle ? Pour dire quoi ? A qui ? Comment ? Avec quels résultats ?

Blanchet et Gotman (1992 :94-115), cités par Albarello (2003 :80), distinguent plusieurs types d'analyse de contenu selon leur degré de formalisation :

1. L'analyse par entretien, qui repose sur l'idée selon laquelle chaque entretien, dans sa singularité, est porteur d'un processus sociologique ou psychologique que le chercheur étudie ;
2. L'analyse thématique, qui découpe transversalement l'ensemble des entretiens et recherche de la sorte une cohérence thématique ;

3. L'analyse propositionnelle du discours, qui repose sur un découpage systématique du discours sur la base d'unités sémantiques ; elle établit les relations d'objet à l'intérieur de proposition et révèle la structure sémantique du discours.

L'analyse des relations, par opposition, qui repère les relations qui existent à travers l'ensemble du matériau entre les signifiants (les objets dont on parle) et les signifiés (ce que l'on dit à leur propos) de sorte que les signifiants et les signifiés s'opposent terme à terme, c'est-à-dire l'analyse thématique.

4. L'analyse thématique est constituée de l'analyse catégorielle et de l'analyse de par l'évaluation.

L'analyse catégorielle emprunte une démarche quantitative et consiste à calculer et à comparer la fréquence d'apparition de certains thèmes et caractéristiques du discours. Elle est la plus ancienne et la plus courante et est fondée sur l'hypothèse selon laquelle la fréquence d'une idée témoigne de son importance.

L'analyse de l'évaluation porte sur les jugements formulés par le locuteur, leur direction et leur intensité.

Dans le cadre de notre étude nous avons opté pour une analyse de contenu et pour l'analyse thématique.

3.6.2. Construction de la grille d'analyse des données récoltées

La construction d'une grille d'analyse est en quelque sorte la pratique de l'exploitation des données recherchées sur le terrain. Il s'agit de construire des ensembles pertinents de données qualitatives permettant de vérifier, d'infirmer ou d'amender une hypothèse. Selon Andreani et Conchon (2005), la construction de la grille d'analyse est composée de critères et d'indicateurs que l'on appelle les catégories d'analyse. Leurs choix peuvent être établis d'après des informations recueillies ou être déterminés à l'avance en fonction des objectifs d'étude.

Ainsi, nous avons construit des indices multiples, non standardisés mais circonscrits et spécifiés, relatifs à chaque indicateur des variables.

Grilles d'analyse des deux instruments de la collecte des données :

Tableau n°4 : Modèle de la grille d'analyse du guide d'entretien

Eléments à analyser	Variables explicatives	Modalités	Indicateurs chez les co	Indicateurs chez l'élève co	Observations
Le degré d'efficacité des techniques d'accompagnement des conseillers	La mise en pratique de l'approche orientante par le conseiller d'orientation	Non effectif	Le coaching	Le guide d'entretien	L'orientation professionnelle est non précise chez la majorité des Co du L.M.II. et FNE.
Les difficultés rencontrées sur le terrain par les co		Toujours	Le manque d'outils, l'absence d'information	Les lourdeurs administratives et les problèmes de disponibilité des conseillers aux guides d'entretien	La majorité des co rencontre des difficultés
Les objectifs poursuivis vis-à-vis de l'orientation scolaire et professionnelle des jeunes apprenants	Le développement des compétences pour le choix professionnel des apprenants et des jeunes chercheurs d'emploi	Moyennement bonnes	Réalisation des projets scolaires et professionnels des jeunes au Cameroun pour une meilleure insertion dans le monde professionnel	Les entretiens collectifs et individuels Les discours des enquêtés	Beaucoup reste encore à faire vis-à-vis de l'orientation pour la majorité des co
Les solutions préconisées pour y remédier	La mise en pratique de l'approche orientante par le co	Effectives	Réalisation des projets scolaires et professionnels des jeunes au Cameroun pour une meilleure insertion dans le monde professionnel	L'accompagnement Les entretiens individuels Les informations mise à la disposition des jeunes par les prospectus	Les solutions sont appréciables vis-à-vis de l'orientation scolaire et professionnelle selon la majorité des co mais beaucoup reste à faire pour diminuer le chômage au Cameroun

Tableau n°5 : Modèle de la grille d'analyse du Focus groupe des élèves de première et de terminale du lycée de Mballa II :

Eléments du focus groupe	Indicateur chez les élèves	Modalités	Indicateurs chez l'élève co	Observations	Synthèse
Thème sur l'orientation scolaire et professionnelle des élèves de première et de terminale	Questions sur leurs choix professionnels, sur leurs bases et résultats scolaires	Satisfaisantes Insatisfaisantes	Réponses verbales et non verbales des élèves	La majorité de ces élèves maîtrisent les bases scolaires qui ouvriront les portes à leurs métiers de préférences	Constat : l'orientation professionnelle est encore vague chez la majorité des élèves du lycée de Mlalla II
Le niveau de compréhension des items par les élèves	Le niveau d'étude, les classes de première et de Terminale	Moins appréciable pour les élèves de première et moyennement bonne pour les élèves de terminales	Questionnaires soumis aux élèves des deux séries.	Niveau assez élevé pour les élèves de première qui avaient des difficultés de compréhension des items soumis à leur étude mais nous avons noté une bonne compréhension chez les élèves de Terminale	Ré explication du questionnaire aux élèves de première, causeries éducatives plus conseils prodigués aux élèves des deux séries à savoir ; PA, PC; TA; TC et TD
Capacité intellectuelle de chaque élève lors de la passation du focus groupe	Les éléments verbaux et non verbaux, les aptitudes intellectuelles et la capacité à se concentrer lors du focus groupe	Plus ou moins suffisante pour les élèves de Premières et appréciable pour ceux de Terminale	Les comportements des élèves et les aspirations personnelles de ces derniers face à leur orientation scolaire et professionnelle future	Chaque élève a sa particularité d'où les surdoués, les moins surdoués, les élèves médiocres et ceux qui ont une intelligence moyenne	Bonne maîtrise en soi pour ceux de terminale et moyenne pour les élèves de première du lycée de Mballa II.
Le temps mis pour lire et répondre aux questions	La rapidité et la lenteur à répondre aux questions	Motivés, engagés	Chronomètres pour évaluer le temps mis pour répondre aux questions	Bonne maîtrise du temps dans l'exécution des réponses aux questions	Bonne gestion du temps par les élèves des deux séries

TROISIÈME PARTIE : CADRE OPÉRATOIRE

A la suite des cadres théoriques et méthodologiques, cette troisième et dernière partie de notre travail permet de rendre compte de l'enquête réalisée sur le terrain et de l'interpréter sur la base des arguments théoriques annoncés. Elle est composée de deux chapitres. Dans le premier chapitre, nous allons d'abord présenter l'identification des sujets enquêtés pour enfin terminer par la présentation thématique des résultats. Dans Le second et dernier chapitre nous allons procéder à l'interprétation des résultats ainsi présentés. Ceci nous permettra de formuler les suggestions, desquelles peuvent découler des modèles pour des recherches futures. Tels sont les éléments qui vont constituer l'essentiel de cette dernière partie.

CHAPITRE 4 : PRÉSENTATION ET ANALYSES DES RÉSULTATS

Après avoir présenté dans le chapitre 1 la problématique de notre étude, l'insertion théorique du sujet dans le chapitre 2 et la méthodologie de notre étude dans le chapitre 3, la tâche consiste maintenant dans ce nouveau chapitre à envisager la présentation des résultats dans le cadre de deux volets à savoir : L'identification des enquêtés et la présentation thématique des résultats.

4 .1. PRÉSENTATION DESCRIPTIVE DES SUJETS

4 .1 .1. Identification des enquêtés

Dans cette partie, il sera question de faire une présentation explicite des sujets de l'enquête. L'ensemble des sujets se structurent en 2 strates : La première strate est composée de 8 conseillers et la seconde strate est composée de 16 élèves. La présentation de ces sujets sera construite autour de 2 variables à savoir :

- les données idéographiques (L'âge, le sexe)

-Le vécu professionnel (l'ancienneté, la fonction et les activités de la fonction).

Tableau 6: Identification des conseillers d'orientation enquêtés au Lycée de MBalla II et FNE

sujets	sexe	âge	ancienneté	fonction	Les activités de la fonction
CO1	Féminin	50 ans	20ans	Conseiller d'orientation scolaire	-Coordonne les activités du service de l'orientation au LM II Fait le bilan personnel des élèves du lycée à travers l'évaluation de leurs acquis scolaires
CO2	Féminin	32ans	4 ans	Conseiller d'orientation scolaire	Accompagne les élèves par les entretiens Individuels et élabore les emplois de temps des élèves
CO3	Féminin	35 ans	5ans	Conseiller d'orientation scolaire	Utilise le Counselling Dispense des sessions de formations dans les salles de classes
CO4	Masculin	30 ans	4 ans	Conseiller d'orientation scolaire	Pratique des tests d'aptitudes
CE1	Masculin	47 ans	8 ans	Conseiller d'emploi	Accompagne dans la recherche et la sélection des candidats pour des entreprises ayant besoin de main d'œuvre
CE2	Masculin	34 ans	7 ans	Conseiller d'emploi	Aide à préciser les offres d'emploi disponible
CE3	Masculin	38 ans	10ans	Conseiller d'emploi	Informe sur les chercheurs d'emploi sur les différents secteurs porteurs du marché de l'emploi
CE4	Féminin	40 ans	10 ans	Conseiller d'emploi	Prend en charge les jeunes chercheurs d'emploi au profit du personnel à recruter ou au profil recherché par les entreprises

Il ressort de ce tableau que l'ancienneté dans le cas de notre étude est très variable, ce qui pourrait influencer l'usage des pratiques en orientation scolaire et professionnelle des conseillers d'orientation. Ceci- dit, les conseillers scolaires à l'exception du sujet 1 (CO1) ont des expériences relativement récentes. Alors que les conseillers d'emploi ont plutôt des expériences moins récentes par rapport aux conseillers d'orientation scolaire du Lycée de Mballa II. De plus, ce tableau nous permet également de savoir que les conseillers d'emploi ont un vaste champ de compétences qui englobe les activités de leurs fonctions qui peuvent aller au-delà du FNE parce qu'ils organisent des programmes d'orientation professionnelle dans les établissements secondaires et en milieu universitaire alors que les conseillers d'orientation scolaire se limitent seulement à leurs établissements d'origine.

4.1.2 Présentation des élèves enquêtés au Lycée de Mballa II

Tableau n°7 : Répartition des élèves enquêtés au Lycée de Mballa II

Tableau n°7 : Répartition des élèves enquêtés en fonction du sexe, de l'âge, de la classe et du niveau d'études

 Sujets	 sexe	 Age	 Niveau D'étude
A	Masculin	22 ans	PA1
B	Masculin	22ans	PA1
C	Féminin	20 ans	PA2
D	Féminin	21ans	PA2
E	Masculin	17ans	PA2
F	Féminin	16 ans	PC2
G	Masculin	17 ans	PC2
H	Féminin	19ans	PC1
J	Masculin	20ans	PC3
K	Masculin	22ans	TA2
L	Féminin	17ans	TA2
M	Masculin	21ans	TA2
N	Féminin	24ans	TC1
O	Masculin	23ans	TC1
P	Féminin	22 ans	TD
TOTAL			16 élèves

Au regard de ce tableau, il ressort que l'orientation n'est pas liée au genre ; toutefois, l'on note ici une certaine maturité psychologique au niveau des âges de ces élèves qui varie de 17 ans à 24 ans, de plus les sujets font tous partis d'une classe d'examen, ce qui constitue l'un des paliers de l'orientation secondaire au Cameroun.

4.1.3-Présentation thématique

La présentation thématique des résultats consiste à catégoriser les discours produits par les sujets. Cette étude d'après le guide d'entretien comprend 4 thèmes selon nos variables, à savoir :

- la mise à la disposition des apprenants des ressources professionnelles et des informations ;
- la mise en place des stratégies du coaching par le conseiller ;
- la mise en place d'un dispositif de consolidation de projet ;
- le développement des compétences pour le choix professionnel des apprenants.

4.2 -LA MISE A LA DISPOSITION DES APPRENANTS DES RESSOURCES PROFESSIONNELLES ET DES INFORMATIONS

Pour Bomda (2016, cours), *la mise à la disposition des apprenants des ressources professionnelles et des informations se perçoit comme étant l'ensemble des moyens professionnels, des renseignements mis au service des apprenants dans le but de leurs fournir de informations crédibles concernant la connaissance des milieux professionnels, les possibilités d'apprentissage et leurs débouchés et les différents secteurs porteurs du marché de l'emploi.*

Dans les discours des sujets, il ressort que malgré le faible niveau de structuration du marché de l'emploi, des informations sont accessibles. C'est dans ce sens que, le CO1 « affirme que le marché de l'emploi n'est pas très bien structuré du fait selon lequel les jeunes n'ont pas assez d'informations sur ces dites ressources ».

Par ailleurs les autres CO, notamment les CO2 et le CO3 affirment faire usage d'un ensemble de techniques qui aident à la mise à disposition des informations. Elles disent dans ce sens qu'elles « informent les élèves du Lycée de Mballa II à travers les sessions de formations qu'elles dispensent dans les salles de classes de ces derniers 6 heures par semaines, à travers les entretiens individuels qui se déroulent tour à tour au bureau de l'orientation de ce même lycée et à travers les causeries éducatives ».

Les ressources professionnelles et informationnelles sur les réalités du monde du travail sont accessibles à travers les medias ; les documents, internet, mais il ressort que cette pratique est plus utilisée par le Co4 qui déclare quant à lui « qu'il s'imprègne des

réalités du monde du travail au Cameroun de part, , les médiats qu'il met à la disposition des jeunes qui sollicitent une aide quant à leurs désir de savoir quelles sont les tendances, les exigences et les mutations du monde du travail à savoir les secteurs porteurs et les activités innovantes ».

Par contre, le CE1 et le CE2 du (FNE) vont dans la même lancée en prétendant qu'ils organisent des orientations professionnelles en milieu scolaire pour informer les jeunes sur les opportunités de formations et sur les métiers porteurs qui existent dans marché de l'emploi .

Le CE3 quant à lui est l'unique personne qui prétend utiliser l'accompagnement pour aider les jeunes à s'insérer.

Selon le CE4, généralement les personnes qui arrivent à leurs niveaux ont déjà effectué des choix professionnels, ce qu'ils font c'est d'aller chercher leurs besoins.

Par la suite, la grande majorité des élèves du Lycée de Mballa II affirment « qu'ils ont à leur disposition des informations sur les ressources professionnelles, ceci à travers des forums organisés pour les élèves et pour les étudiants, ainsi qu'à travers des prospectus mis à leur disposition par les conseillers d'orientation lors de l'organisation de la Journée Nationale de l'Orientation. Pour les aider à élaborer leurs projets scolaires, académiques, professionnels, à susciter en eux l'acquisition de l'esprit d'entrepreneuriat et par les différentes écoles de formation qui défilent chaque années dans leurs lycées et à travers les sessions de formation dispensées dans leurs différents classes par les conseillers d'orientations ».

4.2.1-La mise en place des stratégies de coaching par le conseiller d'orientation

Bomda (2016 , cours) fait mention de la mise en place des stratégies du coaching par le conseiller d'orientation comme étant une pratique de l'accompagnement mise en place par ce dernier lui permettant ainsi de regrouper les individus qui ont un même background en vue de développer leurs compétences , leurs potentiels, leur savoir-faire à travers un entraînement.

A la question de savoir si les conseillers d'orientation font usage des stratégies du coaching, il ressort de nos guides d'entretiens que : le CO1, CO2, CO3 et le CO4 du Lycée de Mballa II, s'accordent parce qu'ils optent tous pour les causeries éducatives et non pour le coaching, ceci dans le but d'entraîner et de conduire les apprenants de manière à

ce qu'ils puissent développer leurs compétences et leurs potentiels visant ainsi leurs épanouissements futur dans le milieu professionnel.

De plus, les conseillers d'emploi de l'Agence du FNE, à savoir les CE1, CE2, et CE4 optent également tous pour les causeries éducatives à l'exception du CE3 qui est l'unique conseiller à utiliser souvent le coaching comme technique d'accompagnement pour aider les jeunes à s'insérer facilement.

En outre, une grande majorité des élèves du Lycée de Mballa II déclarent qu'ils sont orientés pour la plupart par les conseillers qui sont rattachés au Lycée Mballa II, ceci à travers les tests tel que l'examen de la méthode de travail (EMT), à travers les entretiens individuels avec ces derniers mais surtout de part les sessions de formation du cahier des charges des conseillers d'orientation N°402 sur « l'initiation à l'élaboration d'un projet professionnel » et la session de formation N°204 sur « l'élaboration d'un projet scolaire » et enfin de part les causeries éducatives. Seuls 3 sujets, à savoir : les élèves D, H, P, prétendent qu'ils sont orientés par injonction parentale et parfois par le suivisme des pairs, ce qui ne reflètent pas selon eux leurs aspirations scolaires, académiques, professionnelles futures, d'où leur orientation qui est ratée dès la base.

4.2.2. La mise en place d'un dispositif de consolidation de projet

Pour Mezo'o (2016, cours); la mise en place d'un dispositif de consolidation de projet est l'ensemble de ressources professionnelles mises à la disposition des apprenants afin de permettre à ces derniers de concevoir des projets professionnels à travers les programmes d'orientations scolaires, professionnels organisés en milieu scolaire, public, privé, à travers l'organisation de la journée nationale de l'orientation scolaire, des carrefours métiers et des forums pour étudiants.

Toutefois, pour consolider les projets des apprenants, les conseillers d'orientations du Lycée de Mballa II se prononcent par écrit comme suite d'après notre guide d'entretien :

Le CO1 renchérit : « L'Etat doit continuer à promouvoir l'entrepreneuriat en encourageant l'auto-emploi et les enseignements qui doivent être professionnels et l'Etat doit insister sur l'appui des organismes tel que : le FNE, le PADER, le PIAASI, voire le financement des directions des projets ».

Pour le CO2, « l'Etat doit faciliter les stages en entreprises, rendre l'enseignement général professionnel, c'est-à-dire technique, encourager les vieillards à prendre la retraite et ne plus les laisser proroger leurs fonctions».

Le CO3 ; quant à lui ; affirme « qu'il faut tout d'abord commencer par la professionnalisation des écoles, créer beaucoup de structures d'accompagnement pour les jeunes et passer les tests d'aptitudes pour mieux les orienter » .

Pour le CO4 : « il faut créer des emplois par la création d'entreprises, promouvoir l'auto – emploi en accompagnant les jeunes entrepreneurs ».

Par contre pour les conseillers d'emploi du FNE présentent leurs avis sur la question ainsi qu'il suit :

Le CE1 : « pense que l'Etat camerounais gagnerait à adapter le système éducatif aux besoins réels du marché de l'emploi ».

Pour le CE2 : « L'Etat doit créer plus d'emplois et encourager davantage l'entrepreneuriat des jeunes et professionnaliser les formations académiques ».

Le CE3 propose « qu'il faut dès lors créer un guichet unique de prise d'information pour la maîtrise des profils ».

Le CE4 : rajoute que « L'Etat doit commencer à exiger à toutes les entreprises la publication de leurs recrutements ; il doit permettre aux jeunes par des financements à se mettre à leur propre compte ».

Contrairement aux conseillers d'orientation scolaire du lycée et d'emploi du FNE , les élèves du Lycée de Mballa II, à savoir les sujets A , G ,C , D , H , J ,K ,L ,M ,N ,O ,P affirment ensemble « qu'ils n'ont jamais assistés à des carrefours métiers faute d'informations, faute de temps. Par contre 3 sur 16 à savoir (les sujets E , B ,F) affirment qu'ils assistent souvent aux carrefours métiers, aux forums organisés par les étudiants et s'impliquent très souvent lors de l'organisation de la Journée Nationale de l'Orientation scolaire à cause de leur intérêt pour les conférences , à cause des thèmes qui y sont débattus relativement à leurs orientation scolaire , professionnelle et à leurs choix visant les différents métiers porteurs sur le marché de l'emploi ».

4.2.3-Le Développement des compétences pour le choix professionnel des apprenants

Mezo'o (2016, cours) définit le développement des compétences pour le choix professionnel des apprenants comme étant : l'inventaire des traits de la personnalité des apprenants, leurs intérêts, à l'ensemble des aptitudes, des capacités intellectuelles, à la connaissance de soi qui doivent être développés chez ces derniers pour structurer leurs identités, afin de leur permettre de déterminer leurs aspirations personnelles pour leurs choix professionnelles.

S'agissant du développement des compétences des apprenants les conseillers du Lycée de Mbala II, à savoir le CO1, CO2 et CO3, vont dans le même sens et déclarent qu'ils utilisent les tests d'intérêts professionnels, d'aptitudes, les tests en rapport avec le quotient intellectuel, la batterie

3 ème, les tests numériques et les tests de QI pour permettre aux jeunes de développer la confiance en leurs capacités intellectuelles de manière à ce qu'ils puissent mener à bien ce qu'ils entreprendront et à orienter ces choix professionnels en fonction des opportunités existantes.

Pour les conseillers d'emploi du(FNE), leurs avis sur la question sont les suivants:

le CE1 prétend « qu'il intègre les tests techniques et psychotechniques pour aider les jeunes à développer leurs compétences pour leurs choix professionnels ».

Le CE2 nous fait comprendre « qu'il utilise les tests d'aptitudes pour ces mêmes motifs ».

Le CE3 : affirme « qu'il opte pour le QI, le test entrepreneur ship et le test de la personnalité ».

Le CE4, contrairement à ces collègues, révèle « qu'il n'utilise aucun test pour évaluer les compétences et les capacités intellectuelles des apprenants ».

Par contre, les élèves du Lycée de Mballa II, à savoir les sujets A, B, D, C, D, E, G, F, H, N, O, P nous font comprendre : « qu'ils sont tous soumis à des tests d'intelligence tel que le test de personnalité, le test de l'examen de la méthode (L'EMT) à cause de leurs résultats qui s'avèrent parfois catastrophiques et à cause des difficultés d'apprentissage, et des problèmes sociaux dont ils font souvent face ».

4.3- SYNTHÈSE DES ANALYSES

Au regard des discours de nos sujets enquêtés, il ressort de nos analyses que les entretiens de ces derniers font ressortir trois variables essentielles :

- La mise à la disposition des apprenants des ressources professionnelles et informationnelles données par les conseillers d'orientations ;
- la mise en place d'un dispositif des stratégies du coaching par le CO et le développement des compétences pour le choix professionnel des apprenants ;
- la mise en place d'un dispositif de consolidation de projet professionnel et le développement des compétences pour le choix professionnel des apprenants.

La mise en pratique de ces variables intègre plusieurs ensembles parmi lesquels : les apprenants du Lycée de Mballa II, les conseillers d'orientations du même lycée et les conseillers d'emploi du FNE. Les conseillers sont appelés à accompagner les apprenants selon les règles de l'orientation scolaire et professionnelle tout en laissant ces derniers comme étant les principaux acteurs de la construction du soi. Toutefois, les apprenants doivent être proches de leurs conseillers d'orientation, car ces derniers leur permettront de déceler les difficultés qui pourront entraver leur apprentissage tout en leur donnant les possibilités pour se reconnaître aptes dans un ou plusieurs domaines particuliers pour un choix professionnel futur ; c'est dont la cheville ouvrière de l'apprentissage en générale , de l'enseignement et de l'orientation en particulier, car il joue le rôle de régulateur entre les enseignants , les apprenants, et les parents , qui permet de développer les compétences professionnelles par l'ajustement des connaissances procédurales . A cet effet, quatre conditions doivent être respectées : la sécurité, l'appartenance, la collaboration et le respect.

Pour s'assurer que les apprenants jouissent d'une sécurité qui leur permet de s'investir dans leur apprentissage, les conseillers d'orientation doivent à travers leurs comportements et leurs commentaires leur montrer qu'ils peuvent en toute quiétude faire preuve de créativité et d'audace . En outre, ils doivent rappeler à ces derniers que l'école n'est pas seulement basée sur la réussite aux examens, mais plutôt sur le fait d'acquérir des connaissances importantes, des habilités, des valeurs et des dispositions qui leur permettront d'être plus aptes à s'assumer en tant qu'individus ; et tout ceci dans la collaboration et le respect.

En somme, nous notons ici que la mise en pratique des stratégies du coaching doit être encore implémentée, car les conseillers d'orientation selon nos guides d'entretiens optent plus pour les dimensions subjectives de cette variable pour accompagner les apprenants en vue du développement de leurs compétences professionnelles ; ce sont les causeries éducatives, les entretiens et les suivis psychologiques. Il est donc important que la pratique de cette variable soit efficiente pour permettre aux futurs chercheurs d'emplois d'être plus opérationnels et plus pratiques dans leurs domaines d'activités et rendre plus scientifique l'approche orientante, comme un indicateur louable pour sortir le Cameroun du sous-développement et de la pauvreté .

CHAPITRE 5 : INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS IMPLICATIONS PROFESSIONNELLES ET SUGGESTIONS

Ce chapitre qui clôture cette étude est l'occasion pour nous d'interpréter les résultats de notre recherche. Il s'articule autour du rappel des données théoriques et empiriques, autour de l'interprétation des résultats qui sera combinée à la revue de la littérature. Et à la suite nous allons procéder aux suggestions

5.1. RAPPEL DES DONNÉES THÉORIQUES ET EMPIRIQUES

5.1 .1 Rappel des données théoriques

Dans le cadre de notre recherche nous avons fait appel à la théorie de l'approche orientante de Pelletier (2004) et à la théorie du choix professionnel de Holland (1997).

En effet, Pelletier (2004), explique qu'il existe diverses conceptions au sujet des finalités de l'Approche orientante. Par exemple, certaines personnes croient que cette approche préparera mieux les élèves à l'esprit de la nouvelle économie et à celui de la mondialisation. D'autres personnes pensent que les finissants des prochaines années posséderont un profil d'employabilité de haut niveau. D'autres encore soutiennent que l'élève choisira plus rapidement la profession rêvée et qu'il sera plus motivé à réussir ses études. Quoi qu'il en soit, l'auteur apporte aussi d'autres éléments intéressants à considérer. C'est ainsi qu'il se pose les questions de savoir :

« La vraie finalité ne serait-elle pas d'aménager une orientation qui se fait au fur et à mesure de l'expérience et du cheminement scolaire ? »

« N'est-elle pas la mise en place des meilleures conditions de réussite comprenant l'attitude motivée et l'expérimentation des compétences scolaires et vocationnelles dont il est capable? »

En gros, Il résume alors les finalités de l'Approche orientante comme suit :

L'orientation ne se résume pas qu'à la démarche reliée au choix d'une carrière.

- L'orientation est en fait au centre du cheminement scolaire de l'élève.

- Les compétences transversales que l'élève développera via les diverses situations d'apprentissage lui permettront de se construire comme personne et de composer avantageusement avec l'environnement.

- Au cours de ces expériences, l'élève aura développé une connaissance de soi ainsi qu'une meilleure compréhension liée à la réussite scolaire et professionnelle.

Par contre, Holland (1997), dans la théorie du choix professionnel des apprenants argumente que les personnes choisissent leurs métiers en fonction des intérêts qu'elles ont pour ces métiers. En effet, c'est, la mise en relation des intérêts et de la caractéristique de l'environnement qui constitue d'après lui le processus d'identification chez une personne. D'où l'idée selon laquelle le choix d'un métier est l'expression de la personnalité d'un individu.

Holland partant de ce corrélat élabore une série de propositions explicatives de projet professionnel. Et selon lui, les inventaires d'intérêts sont des inventaires de la personnalité raison pour laquelle les membres d'une même profession ont des personnalités similaires et des histoires personnelles de vie qui se ressemblent. En gros, le comportement de choix professionnel tel que décrit par Holland est une conduite de décisions où la personne fait un choix des modalités de son comportement par rapport aux critères exigés par une profession donnée. Ce choix n'est donc pas l'effet du hasard, il est réfléchi, voulu bref intentionnel.

Au total, Pelletier et Hollande malgré leurs positions tranchées sur la question de l'approche orientante et sur le développement des compétences du choix professionnel des apprenants pensent que : Les théories et les études liées au développement de carrière se comparent à un coffre à outils comprenant une variété d'instruments ou d'éléments parmi lesquels il est possible de choisir pour répondre aux besoins et aux préoccupations des élèves pour les aider à s'orienter, à donner un sens aux connaissances, à formuler des hypothèses ou des questions à explorer, à comprendre ou à expliquer des comportements et à identifier des facteurs d'influences, leurs causes et leurs conséquences.

5.1.2. Rappel des données empiriques

Les données empiriques qui ont été mises en exergues lors de nos enquêtes sur le terrain ont portées sur les variables suivantes à savoir, la mise à la disposition des apprenants des ressources professionnelles et in formation elles, la mise en place d'un

dispositif de consolidation de projet , la mise en place des straté et le développement des compétences pour le choix professionnel des apprenants. Ceci dans le but ultime d'accompagner les élèves dans le développement de leurs identités, en vue de faciliter leurs cheminements scolaire et leurs cheminement de carrières ,de leur Fournir des occasions de découvrir les divers types de formations et de parcours scolaires possibles, afin qu'ils puissent s'y situer et élargir leurs visées professionnelles, de leur permettre de connaître le monde du travail ainsi que son l'organisation, de leurs exigences et les divers profils de métiers et de professions qu'on y trouve et enfin accompagner ces derniers tout au long du processus d'orientation tout en les soutenant dans les étapes critiques de leurs parcours scolaire, académique et professionnels, au cours desquelles ils doivent parfois faire des compromis entre la formation et les carrières idéales et la réalité des choix qui s'offrent à eux.

5 .2 . INTERPRÉTATIONS DES RÉSULTATS ET LES SUGGESTIONS

5 .2 .1- Interprétations des résultats et implications professionnelles

Interprétations des résultats

Interpréter les résultats de recherche ; c'est montrer la similitude entre les résultats traités, les hypothèses, la revue de la littérature et les théories explicatives du sujet :

5 .2 .2 -De la mise à la disposition des apprenants des ressources professionnelles et des informations au développement des compétences des jeunes

Les analyses qualitatives de ces deux variables, montrent qu'elles sont véritablement validées sur le terrain. En effet, d'après nos sujets enquêtés sur les sites du lycée de Mballa II et du Fonds National de l'Emploi et selon nos outils de la collectes des données il ressort que :

La majorité des conseillers d'orientations déclarent qu'ils informent les apprenants à travers, les réseaux sociaux tel que internet, les prospectus, les entretiens individuels et de part l'organisation des programmes d'orientation scolaire, professionnels organisés en milieux scolaire lors de la journée nationale de l'orientation. Il faut relever ici que ces deux variables sont beaucoup plus intégrées et utilisées par la majorité des conseillers d'orientations chez les apprenants d'où la raison pour laquelle nous pouvons affirmer qu'elles peuvent être considérées comme validées . C'est d'ailleurs pour cela que Pelletier (2004) , déclare que l'approche orientante est une démarche est reliée au choix d'une

carrière, aux compétences transversales que l'élève développera via les diverses situations d'apprentissages qui lui permettront de se construire comme personne et de se composer avantageusement en fonction de l'environnement, car au cours de ses expériences, il pourra développer une connaissance de soi ainsi qu'une meilleure compréhension liée à sa réussite et professionnelle. D'après cet auteur, les compétences transversales renvoient ici aux différentes compétences intellectuelles qui permettent d'exploiter les informations ; méthodologiques qui servent à exploiter les techniques de l'information et de la communication et aux compétences personnelles et sociales qui servent quant à elle à structurer l'identité des élèves pour actualiser leurs potentiels.

D'où la mise en exergue du décret N°2001 / 041 du 19 février 2000 dans notre étude par ce qu'il a pour mission d'informer le public sur les filières de formations, leurs débouchés, de faciliter l'aide à l'adaptation scolaire, au conseil ; à la recherche appliquée, à la participation, à la sélection des élèves ; à l'aide à l'insertion professionnelle et à la préparation des jeunes à la vie.

Compte tenu de ce qui précède l'on peut dire que ces deux variables sont socialement prouvées sur le terrain ceci d'après nos théories et selon les résultats recueillis sur le terrain auprès de nos sujets enquêtés.

5.2.3 De la mise en place d'un développement des stratégies du coaching par le conseiller d'orientation au développement des compétences des jeunes

A la question de savoir si les conseillers d'orientations enquêtés font usage du coaching ?

Il ressort de cette recherche que cette variable n'a pas été validée car d'après nos guides d'entretiens mis à la charge de ces derniers et d'après notre focus groupe la majorité des conseillers d'orientations optent pour les causeries éducatives, le conseil, les entretiens individuels à l'exception du CE 3 du FNE qui a été la seule personne à déclarer qu'il utilise le coaching pour aider les jeunes apprenants à s'insérer facilement.

L'on peut dire au regard de ce qui précède que cette variable est moins utilisée par les conseillers des sites enquêtés contrairement à la variable du développement des compétences pour le choix professionnelles des jeunes qui est la plus mise en évidence par les conseillers d'orientations d'après les résultats récoltés lors de notre recherche sur le terrain.

5.2.4 -De la mise en place d'un dispositif de consolidation de projet au développement des compétences jeunes

La perception de la mise en place d'un dispositif de consolidation d'un projet et le développement des compétences nous révèlent d'après nos outils de la collectes des données que la majorité des conseillers utilisent également les tests d'intérêts professionnels, d'apprentissages, les tests techniques, le QI, pour permettre aux jeunes de développer la confiance en leurs capacités intellectuelles, afin qu'ils puissent mener à bien ce qu'ils entreprendrons et à orienter leur choix professionnels en fonctions des opportunités existantes.

C'est dans le même sillage que Cooper et Weber dans Pelletier (2004), affirment que « la compétence constitue tout ce qui vise à favoriser l'apprentissage et la réussite des élèves. »

Par contre comtois (2007), quant à lui avance que l'approche orientante permet de qualifier à la fois, un milieu, une personne, une pratique dès l'instant où ces derniers fournissent aux individus des contextes qui rendent significatifs les apprentissages en mettant en valeur le lien entre la connaissance de soi, le monde scolaire et le monde professionnelle.

En définitive, il ressort de nos résultats d'enquête sur le terrain que les variables sur la mise à disposition des apprenants, sur la mise en place d'un dispositif de consolidation d'un projet, sur la mise en place du développement des compétences pour le choix professionnel des apprenants s'opposent à la variable sur la mise en place des stratégies d'un coaching en ce sens qu'elles semblent être négligées et moins visibles par la majorité de nos sujets enquêtés contrairement aux trois autres variables qui sont les plus préférés et les plus visibles et qui peuvent être considérées comme validées à 100% par les conseillers d'orientations en service au lycée de Mballa II, par les conseillers d'emploi du FNE et par 13élèves du même lycée à raison de 81% car d'après nos résultats obtenues sur le terrain parmi les conseillers un seul opte pour la mise en place des stratégies du coaching, soit 12% de notre échantillon car tous les élèves du lycée de Mballa II affirment ne pas être soumis à cette dernière.

5.3. IMPLICATIONS PROFESSIONNELLES ET LES SUGGESTIONS

5.3.1. L'apport du conseiller d'orientation pour le développement des compétences des apprenants : implications professionnelles

Le conseiller d'orientation est l'un des acteurs importants de la dynamique d'apprentissage car il joue le rôle d'interface entre les apprenants, les enseignants, leurs parents et l'administration. Pour cela, il doit être reconnaître la place privilégiée qu'il joue dans la vie scolaire et se montrer plus apte à affronter son métier avec beaucoup de détermination, et non se montrer comme acteur figuratif comme c'est le cas de plusieurs dans nos établissements scolaires. Pour ceux- là, ils ignorent même leurs cahiers de charges pour leur métier et contribuent à entretenir la perception erronée qu'on a de ce corps de métier noble dont son rôle est de promouvoir le rayonnement de la vie scolaire en recherchant la compétence des apprenants pour leurs insertions professionnelles futures.

A cet effet :

- Il doit respecter son cahier de charge
- Il doit être auto déterminé à la réalisation de sa tâche
- Il doit respecter les horaires alloués à ce corps de métier selon le statut des fonctionnaires de l'éducation nationale
- Il doit être plus préventif, plus présent dans son environnement scolaire et auprès des auteurs.
- Il doit participer à la rédaction du projet d'établissement scolaire et auprès des auteurs d'établissement pour faire des propositions liées à son domaine d'activité, c'est –à – dire pour l'orientation scolaire.
- Il doit mettre l'accent sur les récompenses c'est-à-dire des sanctions positives pour galvaniser ceux des apprenants qui se distinguent des autres en créant une dynamique motivationnelle
- Il doit être plus renseigné sur les profils des corps de métiers pour les vulgariser pendant les entretiens avec les apprenants
- Il doit se former sur l'administration des tests psychologiques pour le faire à ses apprenants et contribuer à la proposition des reformes curriculaires pour rendre l'enseignement plus pratique et prêt à combler les besoins des individus.

5.3.2- Les suggestions

Les suggestions qui découlent de ce travail s'adressent aux structures ministérielles, aux jeunes et aux conseillers d'orientations.

- Les structures ministérielles

Les structures ministérielles doivent contribuer à la lisibilité et à la visibilité sociale et institutionnelle du conseiller d'orientation, envisager les formations complémentaires en présentiel ou à distance, l'auto-formation et recyclage, impliquer les aînés professionnels dans la formation, veiller à la bonne marche des programmes mis en œuvre pour la réussite sociale et professionnelle des jeunes en général, ouvrir les spécialisations en orientation conseil, augmenter les effectifs des conseillers d'orientation lors des différents concours lancés par la fonction publique pour les structures spécialisées, redéfinir les objectifs des programmes d'aide à l'insertion des jeunes, organiser régulièrement les carrefours métiers ; les forums pour étudiants pour aider les jeunes à s'informer vis-à-vis des différents secteurs porteurs, ils doivent revoir le coût de la fiscalité afin de promouvoir la création des Moyennes et des Petites Entreprises, Et enfin Ils doivent signer des contrats de partenariat avec les établissements de micro-finances .

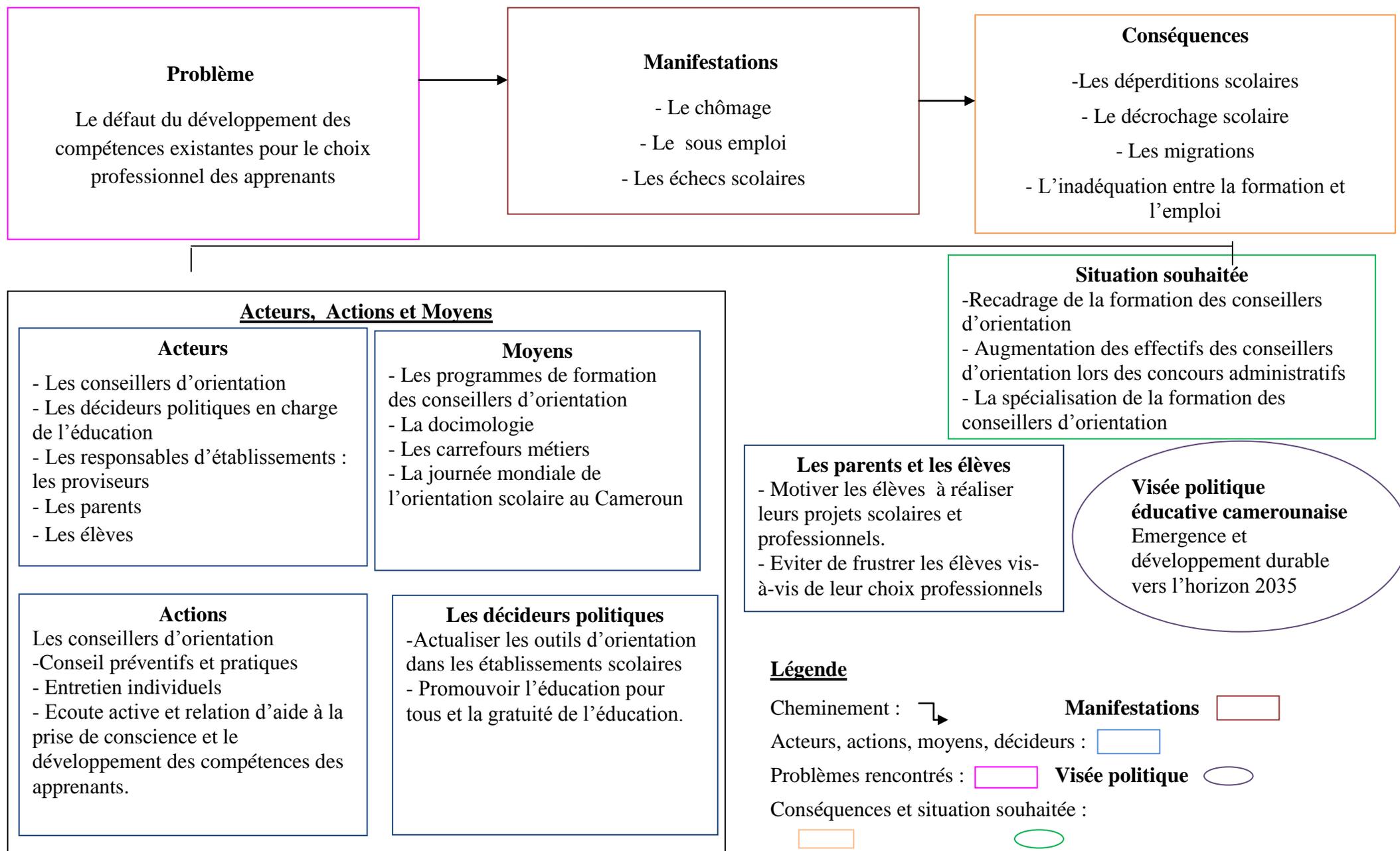
* Aux jeunes

Considéré comme le fer de lance de la nation, les jeunes doivent d'abord penser à leur avenir et non se laisser emporter par l'illusion, pour cela, ils doivent avoir un esprit d'initiative car c'est cet esprit qui leur permettra d'aller plus loin, ils doivent élaborer des projets professionnels qui vont les accompagner vers une insertion sociale et professionnelle réussie à travers les conseillers d'orientations, ils doivent beaucoup plus mettre l'accent vers des formations techniques et apprendre des métiers qui vont les amener à développer l'esprit d'entrepreneuriat, ils doivent s'informer sur les différentes filières d'études et leurs débouchés académiques et professionnels ils doivent apprendre à rechercher les informations concernant les opportunités d'emploi et enfin, ils doivent mener une recherche d'emploi planifiée à travers les stages en entreprises qui leur permettraient à la fin de se mettre en contact avec le milieu du travail et de maîtriser les rouages du monde professionnel.

* Aux conseillers d'orientations

En tant que professionnel de l'orientation, ceux-ci doivent , accompagner les jeunes dans l'élaboration de leur projet professionnel ce qui les permettra non seulement d'être plus réaliste, mais aussi d'être épanoui au lieu de service , ils doivent conseiller ces derniers à faire des formations complémentaires tel que l'informatique qui visera précisément ici l'apprentissage du maniement des outils informatique et la maitrise du rôle des logiciels, ils doivent élaborer un référentiel de compétence qui va leur permettre d'articuler l'étude des métiers et l'étude du potentiel humain de l'organisation et élaborer un référentiel des métiers qui permettra à ces derniers d'être mieux informer par rapport aux différents secteurs porteurs qui ont le vent en poupe dans notre société contemporaine .

Tableau 8 : explicatif et résolutif des problèmes rencontrés pour la mise en pratique de l'approche orientante par le conseiller d'orientation et pour le développement des compétences pour le choix professionnel des apprenants.



CONCLUSION GÉNÉRALE

L'objectif général poursuivi tout au long de cette étude était d'apprécier le développement des compétences des apprenants comme étant une préoccupation permanente aussi bien des parents, des enseignants, de l'Etat et de la société tout entière. La réalisation de cet objectif est en grande partie assignée à l'école ; au milieu éducatif par excellence, raison pour laquelle, un apprenant bien formé est un homme qu'on gagne, car ce dernier va participer activement au développement de la société, L'éducation est donc la locomotive du développement en ce sens que dans les institutions scolaires, certains facteurs inhibent l'atteinte de cet objectif louable du développement comme la non prise en considération du rôle du conseiller d'orientation par l'opinion publique. C'est pour atteindre ce développement que L'UNESCO (2009) a fixé le cap en proposant à tout gouvernement du monde de disposer au moins 25 % du budget de l'éducation, ceci pour réduire le chômage et le sous-emploi. Le Cameroun veut s'inscrire dans ce sillage malgré le taux de chômage, de décrochage scolaire ; de déperdition des jeunes qui va en croissant et se situe à nos jours à environ 42 %, surtout pour ceux sortis de nos institutions scolaires (Rapport INS 2014). C'est dans cette optique que nous avons pensé que le conseiller d'orientation ignore son devoir dans les institutions scolaires ; ou il fait mal ou peu ce qu'il devrait faire d'où notre thème sur « la mise en pratique de l'approche orientante par le conseiller et le développement des compétences pour le choix professionnel des apprenants ».

Une question lancinante nous préoccupe : le développement des compétences professionnelles des apprenants est – elle fonction de la mise en pratique de l'approche orientante du conseiller d'orientation ? une réponse provisoire à celle-ci est d'affirmer que la mise en pratique de l'approche orientante du conseiller d'orientation influence le développement des compétences professionnelles des apprenants et est mondialisée en trois hypothèses de recherche que sont :

(HR1) : La mise à la disposition des apprenants des ressources professionnelles /informations sur les professions par le conseiller d'orientation favorise chez eux une meilleure connaissance du monde du travail /marché de l'emploi.

(HR2) : La mise en place des stratégies du coaching par le conseiller d'orientation favorise chez l'élève le développement de la connaissance de soi (capacité, intérêt de ses limites, de ses forces).

(HR3) : La mise en place d'un dispositif de consolidation de projet favorise chez les apprenants l'actualisation de ses aspirations professionnelles.

Pour éprouver nos hypothèses, un échantillon de 24 individus a été sélectionné par la technique d'échantillonnage de type raisonnée suivant l'administration de nos instruments de collectes de données, leur validités et leur fiabilités ont été mesurées au lycée de Mballa 11 et (FNE) ,et le traitement des données a été fait par l'analyse de contenu et thématique. Nous avons noté que la mise en pratique de l'approche orientante influence le développement des compétences professionnelles des apprenants. Mais les résultats de cette enquête demandent d'être plus approfondis sur un large échantillon en associant d'autres outils à la collecte des informations.

Toutefois, des difficultés d'ordre financières, matérielles, ainsi que celles liées au temps qui a été imparties restent à relever.

Enfin, la portée de ce champ en sciences de l'éducation n'est plus à démontrer, il reste à revoir les curricula de formation des conseillers d'orientation pour les rendre plus efficaces dans leurs pratiques quotidiennes tout en respectant leur profil scolaire et académique.

RÉFÉRENCES -BIBLIOGRAPHIQUES

- Afanda ,C .G (2015). *Condition d'accès à l'eau des établissements du secondaire et projet scolaire des filles : cas des lycées classiques et bilingues Tocket de Bafoussam*. Yaoundé : ENS mémoire.
- Aktouf ,O. (1987). *Méthodologie des sciences sociales et approches qualitatives des organisations. Une introduction à la démarche classique et une critique*. Montréal : les presses de l'Université du Québec, 213pages.
- Andreani J.C. et Conchon F. (2005). *Méthodes d'analyse et d'interprétation des études qualitatives : Etat de l'art en marketing*. 26 pages
- Badin L, (1986). *L'analyse de contenu*. Paris : PUF, 4^e édition. 258pages.
- Blanchet, A. et Gotman A. (1992). *Cités par Albarello L (2003). Apprendre à chercher : l'acteur social et la recherche scientifique*. Bruxelles : De Boeck Université. 197pages.
- Catherine Yahaya et Joseph Bomda (2014). *Le conseiller d'orientation en milieu scolaire au Cameroun*. Essai d'opérationnalisation des activités de formation. Tome I. ACCOSUP, Yaoundé (Cameroun) 229Pages.
- Bomda J. (2016). *Cours : causerie éducative (CO 531)*
- Cahier des charges du conseiller d'orientation au Cameroun ; MINESEC 2008 77 Pages.
- Curdel F , (2007). « *Réflexion sur le projet professionnel : la seconde carrière* », séance d'information, mise en place de l'académie de Rouen, à l'initiative de M. Joliat DRH, IUFM, 47 pages
- Décret N°8 2001/041 du 19 Février 2001 .
- Dictionnaire le Larousse De Poche, Ed. 2002.
- Evola R, (1996). *Introduction à la psychologie du choix professionnel. Approches théoriques. Déterminants génétiques, psychologiques, environnementaux et temporels*. Yaoundé. Presses Universitaires du Cameroun, 119 p.
- Grawitz M, (1997). *Méthodes des sciences sociales*. Paris Polloz.
- La loi N°018/004 du 14 Avril 1998 d'orientation de l'éducation au Cameroun.
- Mezo'o G, (2016). *Cours. Contre indication et choix professionnel (C.O 531)*.

- Okene, R. (2009). *L'orientation des jeunes en Afrique, Cameroun Edition l'Harmattan.*
73005 Paris. 211pages.

Références électroniques :

- Huteau, M. (2002). *L'orientation scolaire et professionnelle*, 4^e édition, Paris, Puf.,
consulté le 02 Février 2015. URL sur le site <http://osp.revues.org/1143>.
- INS (2014). *Rapports statistiques sur le niveau de la pauvreté : Yaoundé* : consulté sur le
site www.statistiques.cameroun.org, le 1 Juin 2016 à 18h26.
- Pelletier et al (2004). *L'approche orientante : la clé de la réussite scolaire et
professionnelle*. Québec : Sainte. Foy consulté sur le site www.google.com le 25
octobre 2015 à 10h 15.
- Xavier, R. (2000) . *Compétences et intégration des acquis dans l'enseignement*, 2^e édition
Bruxelles, de Boeck consulté le 16 mai 2016 à 7h30 sur le site www.google.com



ANNEXES

Annexe n° 1 : Attestation de Recherche

REPUBLIQUE DU CAMEROUN <i>Paix-Travail-Patrie</i>		REPUBLIC OF CAMEROON <i>Peace-Work-Faith</i>
UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I		THE UNIVERSITY OF
ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE		HIGHER TEACHER'S TRAINING
DÉPARTEMENT DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION		DEPARTMENT OF SCIENCES

ATTESTATION DE RECHERCHE

Je soussigné, Pr FONKOUA Pierre, chef de département des Sciences de l'Éducation,

certifie que l'étudiant(e) **NKONGO Grace Olivia**, Matricule **07J443A**, inscrit(e) au niveau V du département des Sciences de l'éducation de l'École normale supérieure de Yaoundé et poursuit actuellement un travail de recherche sur le thème suivant : **"La mise en pratique de l'approche orientante par conseiller d'orientation et le développement des compétences professionnelles des jeunes."**

Sous la direction de **Mme MATCHINDA Brigitte**

Ce travail de recherche l'oblige à s'adresser à certaines institutions ou à ces services en vue de la collecte des données nécessaires à la finalisation de ce travail.

En foi de quoi la présente attestation est délivrée pour servir et valloir en ce qui concerne ce qui est de droit.

Fait à Yaoundé, le **MAR 21 2016**

Le Chef de Département

Pr FONKOUA



Annexe n° 2 : Demande d'Autorisation de Recherche auprès du Directeur de l'Agence
Local du Fonds National de l'Emploi à Mvolye

RONGO
 L'ILE
 L'AZA
 LEVE
 NSELLE
 E D'ORIENT
 ATION
 L. COLE
 OPMALE
 YVOUDE.
 6 16 32 430.

M. MARI
 BU apte p...
 elevat de r...
 sur p...
 Accusé
 chef s...
 21/04/16

YAOUNDE. LE 21. 04. 2016
 A MONSIEUR LE DIRECT
 DE L'AGENCE LOCALE
 FONDS NATIONAL AM

Objet: Demande d'autorisation
 de recherche auprès des
 conseillers d'emploi de
 notre Agence.

FONDS NATIONAL DE L'EMPLOI
 AGENCE LOCALE DE MVOUYE
 COURRIER ARRIVEE
 Le 21 AVR 2016
 Enregistré S/N° 0270

Monsieur.
 J'ai l'honneur de venir auprès de
 votre haute personnalité solliciter votre autorisation
 de faire des visites de nos conseillers d'emploi pour rappu
 mémoires que je prépare.
 En effet, je suis étudiante en l'école normale d'
 et être conseillère d'orientation. Sur ce, pour m
 finir mon mémoire, j'ai besoin de certains ou
 or derniers portant ainsi sur le thème sur l'orient
 rive en application de l'approche orientante par le le
 d'orientation pour le développement des compétences des
 et leurs rôles professionnels. Comptant sur votre bienveillance
 et votre compréhension de mon plus profond
 me d'agréer à l'expression de mon plus profond
 PO:

ATTESTATION DE RECHERCHE
 Questionnaires pour les conseillers d'emploi

Annexe n°3 : guide d'entretien destiné aux conseillers d'orientations du lycée de Mballa II et au fond national de l'emploi (FNE)

Guide d'entretien destiné aux conseiller d'orientations du lycée de Mballa II et du FOND NATIONAL DE L'emploi (FNE)

IDENTIFICATION

Age

Sexe

Ancienneté.....

Fonction.....

Activités de la fonction.....

THEMES : ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE DES JEUNES APPRENANTS PAR LES CONSEILLERS D'ORIENTATIONS.

Cochez la case qui correspond à votre réponse

1. Que pensez-vous de l'orientation professionnelle des jeunes au Cameroun de nos jours ?

Très précise Précise Non précise

2. Comment travaillez-vous pour y contribuer ?

.....

.....

.....

.....

3. Comment trouvez-vous le marché de l'emploi au Cameroun

.....

.....
.....

4. Rencontrez-vous des difficultés sur le terrain ?

.....
.....
.....
.....

Si oui lesquelles ?

.....
.....
.....

5. Quelles sont les différentes méthodes d'accompagnement que vous utilisez pour amener les jeunes à concevoir leurs projets professionnels futurs ?

Le coaching Les entretiens individuels Les causeries éducatives

6. Selon vous que peut faire l'ETAT Camerounais pour aider les jeunes à s'insérer professionnellement et à réduire le taux de chômage élevé au Cameroun ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

7. Utilisez-vous les tests pour évaluer les compétences et les capacités intellectuelles des apprenants ?

Toujours Parfois jamais

**QUESTIONNAIRE POUR LES ELEVES DE TERMINALE ET
DE PREMIERE.**

**THEME : QUESTIONNAIRE D'ORIENTATION SCOLAIRE ET
PROFESSIONNEL.**

1. Connaissez-vous les débouchés qui ouvrent votre série de formation ?

Si oui ses atouts sont ils satisfaisants ou insatisfaisants?

Pourquoi ?

2. Maitrisez-vous les bases scolaires qui ouvriront les portes à votre métier de préférences ?

3 .vos résultats scolaires sont –ils en relation avec vos métiers de préférences ?

Pourquoi ?

4 Avez-vous un conseiller d'orientation dans votre établissement ?

Si oui pourquoi ?

5 Avez-vous des heures prévues pour les cours d'orientation dans votre établissement ?

6 En cas de difficulté d'apprentissage qui rencontrez vous ?

7 Avez-vous un projet professionnel ?

Si oui lequel et pourquoi ?

8 Quel métier envisagez-vous faire plus tard ?

9 Etes vous soumis aux tests d'intelligences favorisant votre choix professionnel ?

10 Utilisez-vous les calendriers administratifs pour votre choix professionnel ?

11 avez-vous déjà assisté à un carrefour métier ?

Pourquoi ?

Annexe 5: Transcription des entretiens du focus groupe

Nom : A

Age : 22ans

Fonction : élève au lycée de Mballa II

Durée du focus groupe : 2h

Discours issus du focus groupe

A est un jeune garçon de 22ans régulièrement inscrit au lycée de Mballa II et spécialement en classe de Première .Il nous dit qu'il ce qu'il pense de l'orientation scolaire et professionnel.

Par rapport à son vécu quotidien il se confie à nous en ces termes : « je pense que l'insertion socio- professionnelle des jeunes est une bonne pratique car la population camerounaise est essentiellement composée de jeunes diplômés , dit – il si l'on n'insert ces jeunes dans diverses professions et en fonction du domaine d'application de chacun , le taux de chômage va diminuer et les jeunes ne pourront plus se livrer au banditisme, à la délinquances juvénile et à plusieurs autres activités néfastes, car ils seront occupés. Il continue en disant, selon moi, un projet professionnel est le métier auquel on aspire faire plus tard dans le monde du travail .Toutefois je maîtrise les débouchés qui ouvrent ma série de formation, mais ses atouts sont insatisfaisant car tous les activités que nous menons ne cadrent pas avec nos performances.

En outre, je maîtrise les bases scolaires qui ouvriront les portes à mon métier de préférence. Mais mes résultats scolaires ne cadrent pas toujours avec ma profession future peut –être à cause du manque de concentration.

Nous avons un conseiller d'orientation au lycée et des heures prévues pour les cours d'orientation pour nous aider à mieux se comporter dans la société et surtout pour nos choix scolaire et professionnels ne sont pas toujours suffisants.

En cas de difficultés d'apprentissage je rencontre une personne qui est plus à l'aise dans ce domaine.

Par la suite il en disant que dans le monde professionnel j'aimerais bâtir ou gérer une structure. C'est pourquoi j'ai eu à être soumis à un test d'intelligence une fois pour vérifier mes aptitudes intellectuelles et cognitives. Il renchérit en nous disant qu'il n'a

jamais assisté à un carrefour métier et qu'il n'a jamais utilisé un calendrier administratif pour faire un choix professionnel à cause du manque d'information.

Pour conclure, il nous dit que « mon intégration scolaire est partielle et n'ai pas certainement parfaite ou normale, cependant, je pense que plus je fais l'effort d'assister au à tous les cours et au forums pour étudiants j'ai plus de chance de réussite. Bref par rapport à mes études et à mes aspirations, j'aimerai

Choisir mon métier librement c'est-à-dire en tout âme et conscience. »

Nom : B

Age : 22ans

Sexe : masculin

Fonction : élève au lycée de Mballa II

Niveau d'étude : PA1

Durée du focus groupe : 2h

B est un jeune garçon âgé de 22ans élève inscrit au lycée de Mballa II en classe de PA1 il s'est confié à nous en ces termes : « le projet professionnel se définit comme étant les aspirations professionnelles qu'un individu envisage faire plus tard dans le marché de l'emploi .

Il continue par la suite en disant : Je maîtrise les débouchés qui ouvriront ma série de formations mais je pense qu'ils sont insatisfaisants parce qu'ils ne vont pas au bout de mes rêves. En outre, mes bases scolaires ne sont pas en relation avec mon métier de préférence à cause du manque de dévotion.

C' est pourquoi nous avons des conseillers d'orientations qui nous aide dans la prise de nos décisions et qui nous dispensent des sessions de formation pour améliorer nos comportements dans la société. En cas de difficultés d'apprentissages je ne consulte personne je vole de mes propres ailes.

Toutefois, je n'ai pas encore de métier fixe mais j'envisage créer une académie de football à cause de ma passion pour le foot.

Il finit en ces mots : Pour ce qui est de mon intégration scolaire et professionnelle ; je dirai qu'elle est plutôt moyenne à cause de l'ignorance de l'existence des calendriers administratifs relativement à l'organisation des carrefours métiers.

Nom : c

Age : 20ans

Sexe : masculin

Fonction : élève au lycée de Mballa II

Niveau d'étude : PA2

Durée du focus groupe : 2h

Le cas C est une élève de la classe de Première au lycée de Mballa II Elle se confie en ces termes « l'orientation professionnelle reste encore très vague et non précise dans mon esprit car je ne connais pas les débouchés qui ouvrent ma série de formation et même les bases scolaires qui ouvriront les portes à mon métier de préférence. Par ce que je n'ai pas encore eu l'opportunité d'aller vers un conseiller d'orientation pour exposer mes problèmes personnel. Mais néanmoins nous en disposons dans notre lycée et ces derniers ont pour rôle de nous orienter et de nous aider à prendre des décisions à fin de ne pas s'égarer par rapport à nos projets professionnels futurs c'est également le rôle des différentes sessions de formations que ces derniers nous dispensent.

C'est ainsi en cas des difficultés d'apprentissages je ne sais qui rencontrer d'ailleurs même je me débrouille seul.

Elle continue par la suite en disant « j'ai un projet personnel c'est celui de devenir médecin mais ma série scolaire ne me le permet pas , par ce que pour moi c'est une passion qui me permettra d'aider la population . Mais hélas je n'ai jamais été soumise à un test d'intelligence et je n'ai jamais assisté à un carrefour métier ni même utilisé un calendrier administratif pour faire un choix professionnel.

En sommes mon intégration scolaire et professionnelle puis qu'il faut en parler me semble encore mauvaise car l'orientation reste encore très vague dans mes idées et beaucoup reste encore à faire pour moi pour améliorer ce processus pédagogique qui permettra aux jeunes comme moi de développer leurs compétences relativement à leurs choix professionnel futurs ceci dans le but d'éviter l'inadéquation entre la formation et l'emploi et les injonctions parentales.

Nom : D

Age : 21ans

Sexe : Féminin

Fonction : élève au lycée de Mballa II

Niveau d'étude : PA2

Durée du focus groupe : 2h

Agée de 21 ans le sujet D est jeune élève du lycée de Mballa II en classe de première qui nous relate ces propos ainsi qu'il suit « l'orientation scolaire et professionnelle nous permet de mieux nous orienter et de réaliser nos projets professionnel futurs.

Ceci- dit, je ne maîtrise pas les débouchés qui ouvriront les séries de ma formation. Mais je pense que mes résultats scolaires sont en relations avec mes métiers par ce que j'ai un objectif à atteindre et dont j'aimerais suivre le déroulement. C'est pourquoi nous avons un conseiller d'orientation et les heures prévues pour ce processus pédagogique dans notre établissement parce qu'il nous permet de nous orienter afin de bien parcourir notre année scolaire.

En cas des difficultés d'apprentissage je rencontre d'abord mon conseiller d'orientation et après mes professeurs.

Enfin elle confirme par la suite j'ai un projet professionnel, mon projet est d'être professeur de français par ce que c'est un métier que j'aime tellement et que je sollicite car c'est mon rêve de l'être et par ce que je suis forte en français.

Cependant j'ai été soumise à un test d'intelligence ; et quelque fois utiliser des calendriers administratifs surtout quand j'avais l'occasion de les voir ; En plus j'ai déjà assisté à un carrefour métier par ce que j'aime les conférences et vivre en société avec les gens car j'aime découvrir et être sur la même voie que ce qui le pratique.

Nom : E

Age 17ans

Sexe : Masculin

Fonction : élève au lycée de Mballa II

Niveau d'étude : PA2

Durée du focus groupe : 2h

IL S'agit là d'un jeune garçon âgé de 17 ans du lycée de Mballa II inscrit en classe de Première. Il pense que les fondamentaux relatifs aux métiers sont satisfaisants car il maîtrise ses atouts scolaires et désirent être professeur de français par ce qu'il prétend qu'il est fort dans cette matière. Il continue en disant qu'il pense ses résultats scolaires sont en relation avec son métier de préférence ceci à causes de ses performances produites en classe. sur – ce ; il affirme qu'il y a des conseillers d'orientations dans son établissement et qu'il ya des cours prévues pour ce programme pédagogique pour une durée de 2 h de temps parce que ça le guide et lui permet de s'orienter par rapport à ses études , secondaires et académique futures pour travailler plus tard dans le monde professionnel.

De plus , en cas de difficulté d'apprentissage je rencontre un conseiller d'orientation par ce que je pense c'est un professionnel qui est mieux qualifié dans ce domaine mais , je n'ai jamais utilisé un calendrier administratif pour faire un choix professionnel je me sers plutôt des prospectus mis à ma disposition par les conseillers d'orientations pour faire un choix professionnel . Mais néanmoins, j'ai l'habitude d'assister aux carrefours métiers pour connaître les différents secteurs porteurs de notre société actuelle :

En conclusion je pense que l'orientation est un bon processus pédagogique qui permet d'aider les jeunes à mieux développer leurs compétences et leurs aptitudes intellectuelles et cognitives d'où l'organisation de la journée internationale de l'orientation dans le but d'aider les jeunes à réaliser des bons projets scolaire et professionnelles afin d'éviter une mauvaise orientation ; l'incompétence professionnel et l'inadéquation entre la formation et l'emploi :

Nom : F

Age : 16ans

Sexe : Féminin

Fonction : élève au lycée de Mballa II

Niveau d'étude : PC2

Durée du focus groupe : 2h

Je suis inscrite en classe de première c au lycée de Mballa II , et j'ai décidé d'être hôtesse de l'air mais dommage parce que mes capacités intellectuelles , mes performances produites en classe ne cadrent pas avec mes atouts scolaires , c'est pourquoi je consulte un conseiller d'orientation au lycée en cas de difficultés d'apprentissages pour qu'il m'aide à résoudre ces difficultés si c'est possible . C' est pourquoi je préfère assister au cours d'orientations qui sont dispensés par les conseillers d'orientations sous forme de sessions de formations.

Sur –ce j'ai choisi d'être hôtesse de l'air parce j'aimerais suivre l'exemple de ma tante qui travaille depuis dans ce domaine et être au service de la population pour faciliter les migrations d'un lieu à un autre. Néanmoins je suis souvent soumis aux tests d'intelligences par le conseiller d'orientation de mon établissement pour essayer de résoudre mes difficultés d'apprentissages et savoir si je peux continuer sur cette voie. C'est pourquoi je participe au carrefour s métiers pour améliorer mes connaissances scolaires et pour booster mes aspirations professionnelles futurs.

Compte – tenu de ce qui précède je pense que beaucoup reste encore à faire pour inciter les jeunes à réaliser des projets professionnels c' est pourquoi Je propose que soit organiser de nombreux forums pour ces derniers pour ainsi mettre à leur dis position des ressources professionnelles et informationnelles.

Nom : G

Age : 16 ans

Sexe : Masculin

Fonction : élève au lycée de Mballa II

Niveau d'étude : PC2

Durée du focus groupe : 2h

En troisième j'étais très fort en mathématiques et en physiques c'est pourquoi je rêve d'être un grand professeur de mathématique ou de physiques. Toutefois, je peux bien affirmer que mes bases et mes résultats scolaires sont en relations avec mon métier de préférence qui me permettra de faire le concours de l'école normale quand j'aurai mon bac C.

Je ne rencontre personne en des difficultés car je m'en sors mieux dans cette série c'est pourquoi je fais de gros effort pour ne pas manquer les sessions de formations dispensé par le professeur d'orientation pour améliorer mes connaissances dans ce domaine.

Cependant je n'ai pas encore eu à être soumis à un test d'intelligence, mais j'utilise néanmoins des calendriers administratifs pour faire un choix professionnel sans oublié les carrefours métiers qui sont des activités qui permettent de développer les compétences professionnel des apprenants.

Pour conclure je pense que beaucoup restent encore à faire en matière d'orientation scolaire relativement au tests qui devraient être réactualisés et la mise en pratique d'un système d'évaluation pour ainsi inciter les jeunes à s'intéresser à ce processus pédagogique qui semble être d'une grande importance pour ces derniers.

Nom : H

Age : 19ans

Sexe : Féminin

Fonction : élève au lycée de Mballa II

Niveau d'étude : PC2

Durée du focus groupe : 2h

Elève en classe de PC2 AU Lycée de Mballa II J'envisage être professeur de physiques ou de chimie car je pense que c'est un métier passionnant qui contribue à édifier les jeunes élèves dans les établissements secondaires.

Toutefois , je pense que je maîtrise les débouchés qui ouvrent ma série de formation car mes atouts sont satisfaisants selon moi parce que mes résultats scolaires sont en relations avec mon métiers de préférences ceci à cause de mes performances scolaires qui sauvèrent être excellentes d'après mes bulletins de notes.

Nous avons un conseiller d'orientation dans notre établissement qui est chargé d'encadrer les jeunes apprenants au lycée mais je ne trouve pas la nécessité de rencontrer un conseiller pour l'instant car je n'ai pas des difficultés d'apprentissages. De plus, nous avons des heures prévues pour les cours d'orientation dans notre é établissement ceci dans le but d'améliorer nos connaissances en orientation.

Je ne suis pas soumis aux tests d'intelligences car mes performances scolaires sont bonnes ; mais j'utilise les calendriers administratifs pour m'informer sur le choix professionnel auquel j'aspire exercé plus tard dans le monde de l'emploi. D'où ma préférence pour les carrefours métiers qui me permettent d'explorer d'autres métiers porteurs visant à l'horizon 2035.

En définitive je pense que l'orientation scolaire et professionnelle n'ont pas encore atteint leurs

Satisfactions ceci parce qu'elles restent vagues chez mes camarades qui ne connaissent pas l'utilité de ce processus pédagogique.

Nom : I

Age : 23 ans

Sexe : Féminin

Fonction : élève au lycée de Mballa II

Niveau d'étude : PC2

Durée du focus groupe : 2h

Le sujet I est jeune élève de la classe de Première qui précise qu'elle ne connaît pas les débouchés qui ouvrent sa série de formation et ne sait pas si ses atouts sont satisfaisants avec le métier qu'elle envisage faire plus tard. Sur – ce, elle affirme qu'elle a un projet professionnel qui est celui

d' être styliste modéliste parce qu'elle s'intéresse à la mode et qu'elle a le don et l'art du goût pour les vêtements.

Par la suite elle affirme qu'en cas de difficultés d'apprentissage elle se rapproche de son grand frère pour s'en sortir à l'école.

Ensuite elle déclare qu'elle est souvent soumise aux tests d'intelligences pour voir si ses capacités intellectuelles cadrent avec le métier qu'elle a choisi. Par ailleurs elle affirme qu'elle n'utilise pas les calendriers administratifs pour faire un choix professionnel. Mais préfère assister au carrefour métier pour voir si le métier qu'elle a choisi cadre avec ses compétences et s'assurer qu'il est un métier porteur .

Sur – ce, selon elle l'orientation scolaire est un processus éducatif qui lui permettra d'atteindre ses objectifs à travers des activités orientées tel que les forums et les carrefours métiers.

Nom : j

Age : 20 ans

Sexe masculin

Fonction : élève au lycée de Mballa II

Niveau d'étude : PC3

Durée du focus groupe : 2h

Le taux de chômage est selon moi très élevé au Cameroun car malgré que je sois inscrit au lycée en classe de Première C, je compte ne pas aller à l'université mais travailler pour mon propre compte en créant une entreprise commerciale qui sera gérée uniquement dans le cadre familial. Car il devient de plus en plus difficile de s'insérer professionnellement dans notre contexte socio-économique actuel, C'est pour cela que je crois que mes résultats scolaires ne sont pas en relations avec mon métier de préférence.

Il y a des conseillers d'orientations dans mon lycée mais je ne les consulte pas car je pense que ce n'ai pas nécessaire. Je ne suis pas soumis aux tests d'intelligences pour choisir un métier mais j'aime bien participer aux carrefours métiers pour me cultiver relativement en ce qui concerne le monde professionnel.

Toutefois il faut relever ici que la majorité des élèves du lycée ne s'intéressent pas à l'orientation et pensent que ce n'ai pas un programme nécessaire par ce qu'il n'y a pas d'évaluation par rapport à ce programme d'où la non prise en considération de ce programme par ces derniers.

Nom : k

Age : 21ans

Sexe masculin

Fonction : élève au lycée de Mballa II

Niveau d'étude : TA2

Durée du focus groupe : 2h

Depuis mon enfance je rêve d'être journaliste c' est pourquoi j'ai choisi la série littéraire, sur ce, je peux affirmer que je connais les débouchés qui ouvrent ma série de formation. Ces atouts sont satisfaisants car c'est un métier porteur qui ouvre les portes au monde de la communication à travers le monde entier.

Nous avons des conseillers d'orientations dans notre établissement qui nous servent à nous orienter par rapport aux métiers qu'ont envisagent faire plus tard et à résoudre nos difficultés d'apprentissages ; je suis souvent soumise aux tests d'intelligences pour voir si je peux percer dans le métier du journalisme et si mes aptitudes cadrent avec ce domaine.

J'utilise les calendriers administratifs pour faire mes choix professionnels et pour savoir précisément dans quel domaine de la communication je dois me former. C'est pourquoi j'assiste régulièrement à des carrefours métiers pour rencontrer les experts en matière de communication et avoir plus d'informations concernant ce domaine.

Cependant nous pouvons dire que l'orientation est un bon processus éducatif car elle nous aide à mieux développer nos compétences professionnelles.

Nom : L

Age : 21ans

Sexe : Féminin

Fonction : élève au lycée de Mballa II

Niveau d'étude : TA2

Durée du focus groupe : 2h

Inscrite en classe de Terminal A2 au lycée de Mballa II, je pense que je maîtrise les atouts qui ouvrent ma série de formation car je désire être traductrice de la langue française auprès des ambassades. Mes résultats scolaires sont en relations avec mon métier de préférence par ce que je pense que j'ai choisi une bonne filière appropriée par rapport au métier que j'envisage faire plus tard.

Nous avons des cours d'orientations et des conseillers d'orientation dans notre établissement pour nous aider à faire des choix professionnels afin d'éviter le suivisme des pairs, les abandons scolaires et le décrochage scolaire.

En cas de difficultés d'apprentissages je consulte mes parents qui ont des connaissances par rapport aux problèmes que je peux rencontrer en milieu scolaire.

Je ne suis pas soumise aux tests d'intelligences mais j'utilise des calendriers administratifs pour faire des choix professionnels tout en assistant au carrefour métiers pour parfaire et améliorer mes connaissances en matière d'orientation scolaire et professionnelle.

Enfin, je reste confiante que l'orientation scolaire et professionnelle connaîtra une grande amélioration au fil, du temps ceci à travers de nombreuses activités orientantes tel que ; les tests d'aptitudes, l'examen de la méthode de travail pour connaître nos différentes méthodes d'apprentissages hors du cadre scolaire.

Nom : M

Age : 21ans

Sexe : Masculin

Fonction : élève au lycée de Mballa II

Niveau d'étude : TA2

Durée du focus groupe : 2h

Agée de 21 ans et inscrit au lycée de Mballa II , je pense que je ne maîtrise pas encore les débouchés qui ouvrent ma série de formation car je suis encore très jeune malgré la classe que je fais . Mais néanmoins je désire être professeur d'anglais ou d'espagnol, cependant, je pense que mes résultats scolaires cadrent avec mes métiers de préférences car j'ai choisi une bonne filière appropriée par rapport à mes aspirations futures.

Nous avons des conseillers d'orientations et des cours prévus pour l'orientation pour nous aider à s'insérer professionnellement et à réaliser des bons projets scolaires.

En cas de difficultés d'apprentissage, je préfère rencontrer un conseiller d'orientation car je pense qu'il saura mieux m'orienter pour faire mes choix professionnel.

Je ne suis pas soumis aux tests d'intelligences mais j'utilise des calendriers administratifs pour connaître mes performances et mes capacités intellectuelles.

En outre J'assiste également aux carrefours métiers pour connaître les débouchés qui cadreraient avec mes aspirations professionnelles dans le but d'éviter une mauvaise orientation scolaire académique et professionnelle.

Nom : N

Age : 24ans

Sexe : Féminin

Fonction : élève au lycée de Mballa II

Niveau d'étude : TA2

Durée du focus groupe : 2h

J'ai un rêve celui d'être avocate au barreau du Cameroun âgée de 24 ans je pense qu'il me reste encore beaucoup faire car je ne maîtrise pas encore les débouchés qui ouvrent cette série de formation. Selon moi ses atouts sont à la fois incertains et insatisfaisants à cause des risques qui peuvent subvenir lorsqu' 'on exerce ce métier.

Ce pendant je pense que mes résultats scolaires ne sont pas en relation avec mon métier de préférence car je devrai attendre avoir des diplômes en droit pour m' assurer que je peux bel et bien me lancer dans cette carrière passionnante pour défendre les innocents en cas d'injustice commise à l'égard de ces derniers .

Nous avons des conseillers d'orientations et des cours prévus par rapport à l'orientation dans le but de nous aider à résoudre nos difficultés en milieu scolaire.

En cas des difficultés d'apprentissages je consulte un conseiller d'orientation car je sais que c'est un expert qui peut mieux me soutenir psychologiquement à travers des entretiens et des suivis psychologiques.

J'utilise des calendriers administratifs pour m'informer sur les différents avantages du métier d'avocat au Cameroun et j'assiste également au carrefour métiers pour les mêmes raisons .

Sur- ce, dans le but d'éviter le taux chômage élevé dans notre pays le CAMEROUN l'Etat doit créer et multiplier les emplois chaque année pour aider les jeunes à s'auto gérer eux même sans l'aide de leurs parents.

Nom : O

Age : 23ans

Sexe : Masculin

Fonction : élève au lycée de Mballa II

Niveau d'étude : TC

Durée du focus groupe : 2h

L'élève O est âgé de 23 ans et se confie à nous en affirmant « j' ai un projet professionnel qui est celui de devenir un grand pilote pour être au service de mon pays mais je ne connais pas les débouchés qui ouvrent cette série de formation à cause du manque d'information sur métier qui n'ai pas toujours mis ici à la disposition des apprenants » .

Je pense évidemment que les atouts de ce métier ne sont pas connus à cause des risques qui peuvent se présenter lorsque l'on pilote un avion. En outre, je pense que mes résultats scolaires sont en relation avec ce métier par ce que la série C que j'ai choisie cadre avec ce métier.

Nous avons des conseillers d'orientation et des cours prévus pour ce programme pour nous aider à nous guider et nous orienter en cas de problèmes personnels ou scolaire.

En cas de difficultés d'apprentissages je consulte le conseiller d'orientation du lycée ou mes professeurs pour m'aider à résoudre mes problèmes scolaires.

Cependant, Je suis souvent soumis aux tests d'intelligences pour voir si mes capacités intellectuelles et mes aptitudes me permettront d'atteindre mes d'objectifs dans le secteur d'activité que j'ai choisi. Je n'utilise pas les calendriers administratifs pour faire un choix professionnel mais je préfère assister aux carrefours métiers pour avoir des informations futures.

Nom : P

Age : 22ans

Sexe : Féminin

Fonction : élève au lycée de Mballa II

Niveau d'étude : TA2

Durée du focus groupe : 2h

Le cas P est une jeune fille de 22 ans inscrite en classe de Ta2 au lycée de Mballa II , elle affirme « je rêve d'être professeur d'université pour enseigner à la faculté des lettres de

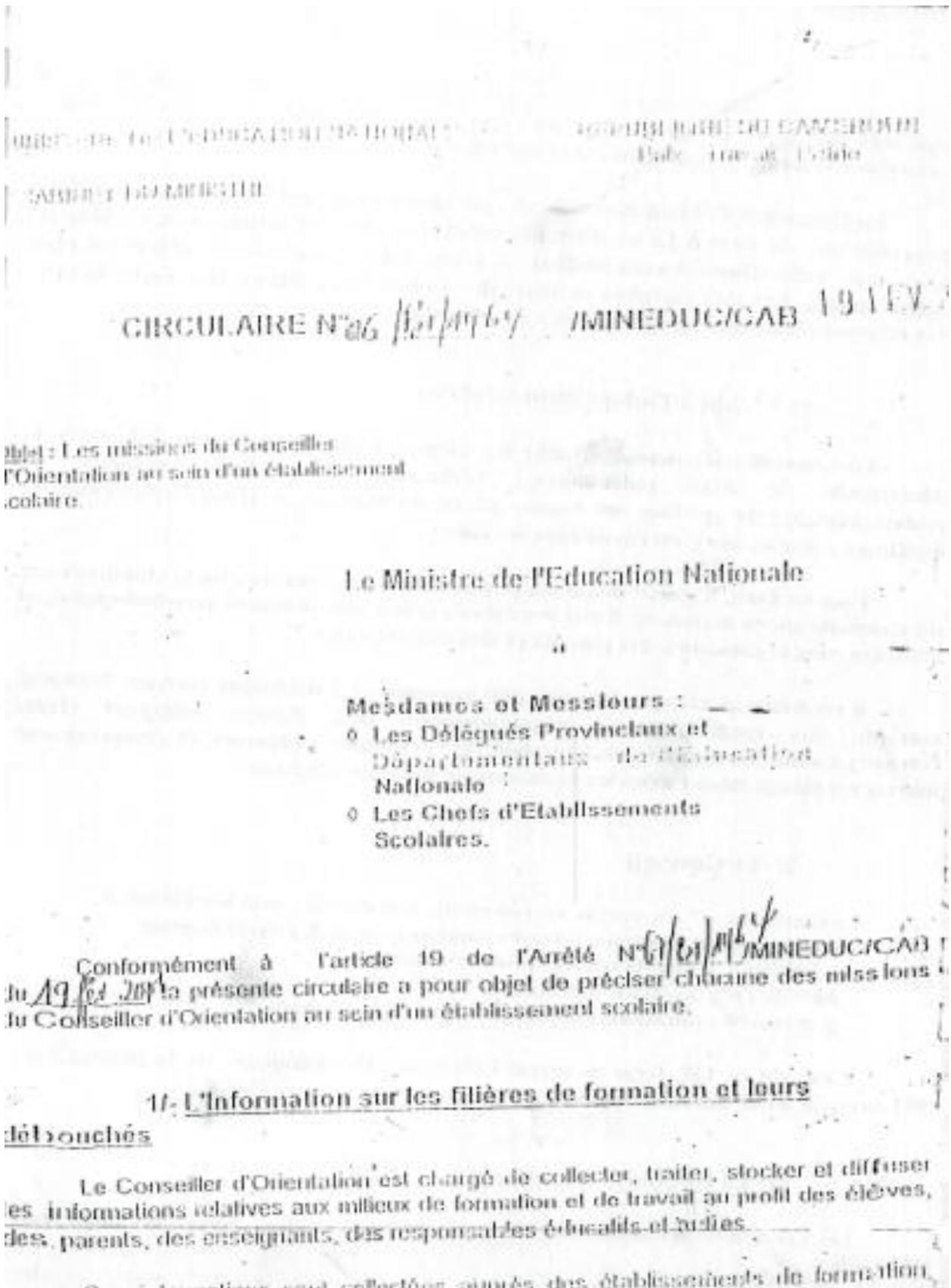
Ngoa – kélé ou à l'école normale supérieure. Je pense que je maîtrise les débouchés qui ouvrent cette série de formation ceci à cause de la session de formation qui nous sont dispensée par les conseillers d'orientations du lycée sur les différentes filières que l'on peut choisir après nos études scolaires ».

Toutefois, je peux dire que mes résultats sont en relations avec le métier que j'ai choisi parce que j'ai toujours la première note en littérature.

Nous avons les conseillers d'orientations et des sessions de formations qui nous sont dispensées au lycée pour nous aider à nous orienter et à faire des choix scolaires, universitaires et professionnels.

Je ne suis pas soumise aux tests d'intelligences car je pense que je n'ai pas de problèmes en classe et que mes notes sont excellentes. Mais je préfère assister aux carrefours métiers pour connaître les règles du marché du l'emploi et pour éviter l'inadéquation entre la formation et l'emploi.

En conclusion je suis pour le programme pédagogique de l'orientation car ça m'a aidé à choisir le métier que j'envisage faire plus tard et à connaître qu'elles sont les débouchés de ce secteur.



MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE
SABERU FOMBERU

GOVERNEMENT DU CAMEROUN
Yaoundé

CIRCULAIRE N°06 / 19/02/2001 / MINEDUC/CAB 19 FEV 2001

Objet : Les missions du Conseiller
d'Orientation au sein d'un établissement
scolaire.

Le Ministre de l'Education Nationale

- Mesdames et Messieurs :
- o Les Délégués Provinciaux et
Départementaux de l'Education
Nationale
 - o Les Chefs d'Etablissements
Scolaires.

Conformément à l'article 19 de l'Arrêté N°01/02/2001 / MINEDUC/CAB
du 19/02/2001 la présente circulaire a pour objet de préciser chacune des missions
du Conseiller d'Orientation au sein d'un établissement scolaire.

1/ L'Information sur les filières de formation et leurs débouchés

Le Conseiller d'Orientation est chargé de collecter, traiter, stocker et diffuser
les informations relatives aux milieux de formation et de travail au profit des élèves,
des parents, des enseignants, des responsables éducatifs et autres.

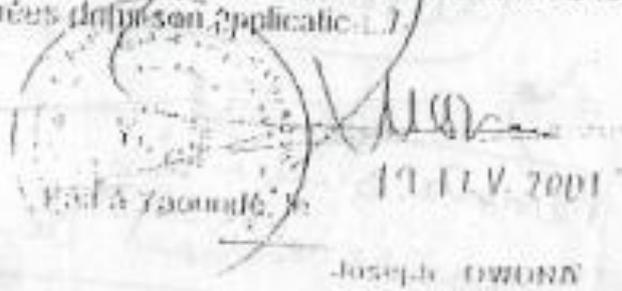
connaissance des milieux éducatifs et socio-économiques
l'échelon local, départemental, provincial, national et international
innovations éducatives ayant une incidence sur l'adaptabilité
scolaire ou professionnelle des élèves ;
évaluation de l'impact de l'information diffusée ;
étude des flux, tendances et mécanismes d'orientation à tous les
niveaux ;
nouvelles alternatives d'évaluation des acquis ;
analyse de fonctionnement sur le plan pédagogique et
l'établissement scolaire.

**5/- La Participation à la sélection des élèves et l'aide
à l'insertion professionnelle**

- Le Conseiller d'Orientation participe à la sélection des élèves entrant
quelque niveau de formation que ce soit.
- Il sert de trait d'union entre les demandeurs et les offreurs d'opportunités de
formation ou d'emploi.
- Il aide les jeunes à élaborer leur projet professionnel et les initie aux
techniques de recherche d'un emploi.

6/- La Préparation des jeunes à la vie

- Le Conseiller d'Orientation donne aux jeunes un ensemble d'informations
visant à mieux les préparer à la vie d'adulte et leur apprend à tirer de leur éducation
un "équipement de survie". Ces informations sont relatives aux questions
d'éthique de vie, de droits et libertés individuelles, de santé, d'hygiène et de
nutrition, d'environnement, de sexualité etc.
- Il est attendu de tous les responsables engagés dans la mise en œuvre de ce
prés ente circulaire une collaboration active et un compte rendu fidèle de toutes les
difficultés éventuellement rencontrées dans son application.


19 NOV 2001
Joseph DWONA